

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.60

Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Ne nous en félicitons pas

D'ici quelques semaines, les préparatifs du recensement fédéral décennal auront pris fin; le vrai travail commencera. Des quotidiens ont déjà entrepris de fixer le chiffre approximatif de notre population. Ils donnent à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, un nombre d'habitants bien au-dessus de ce qu'elles avaient en 1921. Un journal québécois, qui laisse sceptique le chiffre d'un million et quart auquel le *Star* de Montréal évalue la population de l'île sur laquelle nous vivons, estime que cela n'est que pour impressionner les fonctionnaires du prochain recensement. "C'est beau, mais c'est trop fort", conclut ce quotidien du dehors. Trop fort? Cela se peut, c'est même à souhaiter. Ce serait beau si c'était vrai? Non pas. Ce serait alarmant.

Toronto et Montréal ont cru, depuis dix ans, de façon insensée. Que Montréal renferme présentement un million d'hommes, cela se peut; mais un million, c'est environ le dixième de l'ensemble des habitants du pays. Or c'est trop, dans une seule ville, dans un pays neuf et vaste comme le nôtre. Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver, Québec, une demi-douzaine d'autres villes groupent chez elles seules près de la moitié des gens qui peuplent le Canada. Il n'y a pas lieu de s'en féliciter; il faut plutôt s'en inquiéter.

Tandis que les campagnes se vident lentement, dans la plupart des provinces, sauf quelques régions dont les habitants sont fortement enracinés à la terre, les villes grandissent, grandissent, en dépit de la crise industrielle, du ralentissement économique, du chômage, de l'arrêt des usines. Les champs se désertent et les villes restent attrayantes, du dehors. Ceux qui vivent ici dans la gêne, la pénurie, la misère, savent pourtant comme il est plus dur d'y trouver de quoi subsister que dans les campagnes où l'abri, le chauffage et les aliments coûtent moins cher qu'à la ville.

A quoi tient l'attraction urbaine, même en temps de crise? A ce qu'on pense que, malgré tout, il y reste du travail à prendre et que, s'il n'y en a pas, il y a là des institutions pour recueillir et abriter les miséreux. Une enquête éclairée dans la plupart des refuges de jour et de nuit, à Montréal, a démontré qu'un grand nombre de ceux qui s'y présentent sont venus il y a peu de mois de campagnes éloignées ou de petites villes qui n'ont guère d'organisme social pour prendre soin des miséreux isolés. Et puis l'erreur où nous avons presque tous donné de faire de telles ou telles petites villes le fief exclusif d'une grande industrie, de créer des villes industrielles ne vivant que d'une seule usine, a eu entre autres conséquences celle-ci, que, cette industrie ou cette usine chômant, — ainsi celle du papier, dans quatre ou cinq endroits de notre province, — les chômeurs se sont rabattus sur les grandes villes, sur la plus grande d'abord, — et dans notre province, c'est la nôtre. La charité y est organisée, il y a des refuges, le sans-travail est à peu près assuré, même s'il n'y trouve pas d'emploi, de n'y pas toujours manquer de pain et de soupe. Il passera ainsi l'hiver. Et, l'hiver passé, il cherche de l'emploi, comme en ces jours-ci, il n'en trouve pas, — mais il reste et il grossit la population flottante de la ville. Pense-t-on qu'il soit pressé de retourner de sitôt à la campagne, quoi qu'on lui dise de sensé sur la vie des champs comparée à celle des pavés et des quais si brûlants qu'ils brûlent même à la longue l'artisan, l'ouvrier acclimatés?

Le recensement prochain démontrera presque à coup sûr que les villes ont grandi parce que les campagnes ont perdu de la vie et aussi que la crise économique n'a encore ramené sur la terre que peu d'hommes, de femmes et d'enfants. Rien qu'à Montréal, par exemple, combien d'anciens Gaspésiens, jadis pêcheurs, ou cultivateurs, ou bûcherons, restent, qui ne voudraient plus retourner dans la région d'où ils sont sortis? Ils ont fui une vie qu'ils trouvaient dure, — comme si celle des grandes villes n'était pas cruelle aux gens de peu de ressources et ne les épuisait pas plus tôt que celle de la côte ou du large?

Ne nous félicitons pas de ce que les grandes villes soient de plus en plus peuplées. Des brasseurs d'affaires, des propriétaires de terrains vagues, des spéculateurs en immeubles, des industriels qui cherchent avant tout une main-d'œuvre neuve, qu'ils paieront moins cher parce qu'elle est inexperte, ou ne connaît guère le marché du travail, des exploiters de logements à peu près inhabitables, parce qu'ils sont malsains et ne trouvent plus preneurs parmi les citadins de quelques années d'expérience, voilà certaines des catégories qui ne demandent pas mieux que de voir les campagnes se vider dans les villes. Mais les hygiénistes, ceux qui préoccupent la question des immenses groupements urbains, les observateurs et les sociologues, que trouvent-ils de consolant, de rassurant dans cet afflux de plus en plus marqué vers la cité tentaculaire, qu'elle s'appelle Montréal, Toronto ou Winnipeg? Ce mouvement complique le problème social, le rend presque insoluble, — en même temps qu'il complique la vie urbaine, la rend plus coûteuse et plus dure pour la masse et qu'il favorise l'éclosion d'idées et de mouvements subversifs.

Georges PELLETIER

Fantaisie

Le piéton

Du haut de l'Olympe, assis avec Junon sur les nuées diaphanes, Jupiter, maître des dieux et des hommes, regardait les Hellènes et les Troyens s'engager.

Les guerriers, ivres de carnage, trouaient des boucliers et des poitrines et la terre brûlée par un soleil implacable buvait le sang des héros. Le maître des dieux considérait longuement les chariots attelés de chevaux impétueux. Ils dévalaient la plaine et, lancés soudain contre les bataillons de fantassins, les chars roulaient sur un amas indécrottable de membres arrachés, de bras, de jambes meurtries, de têtes fracassées.

Alors Jupiter, de son regard qui scrutait à la fois le passé, le présent et l'avenir, à qui rien ne reste caché, contempla les siècles futurs et dit: "L'homme est le plus infortuné des êtres qui respirent à la surface de la Terre".

Et il soupira profondément. Car plongeant la vue dans les temps qui allaient venir, le maître de l'Olympe aperçut un spectacle effrayant. Sur des surfaces d'un noir luisant, polies comme le marbre, des chars sans nombre se précipitaient avec la rapidité de la foudre. Et des hommes fous d'épouvante, l'oeil hagard, tombaient, broyés par les machines, dans la rumeur qui montait sous le soleil de flamme.

Jupiter avait lu dans les destins le sort infortuné du piéton. Car est-il sur terre un être plus infortuné, plus misérable que le piéton, cet

être d'un autre âge, égaré dans le siècle de l'automobile et qui s'obstine à vivre, à traverser les chemins?

Et, honni et méprisé, écrasable à merci, l'automobile le poursuit, l'écrase, le démembré; il y en a une tuerie sans nom. Il tremble sans cesse, il fuit, il court, poursuivi par la hantise de l'auto meurtrière, il meurt. Regardez cet homme qui arrive sur le bord d'un trottoir. Comme le voyageur qui a atteint la rive d'un torrent impétueux qu'il veut traverser, il s'arrête, il regarde longuement le flot des autos qui déferle. Puis il avance un pied hésitant qu'il retire brusquement, les yeux agrandis de terreur, car l'auto vient de le manquer et il sent passer sur son visage le souffle de la mort.

Il se risque pourtant encore, car le destin du piéton est de traverser les rues et de se faire écraser. Et, tel un débris de naufrage, il est ballotté partout; il court en avant, recule aussitôt, bondit, saute, enjambe, s'accroche, et il arrive enfin après une orageuse traversée sur l'autre trottoir hospitalier.

Et le piéton n'attire même pas la pitié générale. C'est l'ennemi qu'on harcèle sans relâche. On l'écrase dans la rue, on l'insultait dans les journaux et les discours. Presque chaque journal a des chroniques employées à la vituperation imprudente contre le piéton. C'est lui, cause de tous les accidents, qui retarde la circulation, complique les règlements, cause tous les retards. C'est lui, le piéton, qui engage des poursuites judiciaires sans nombre, fait des frais incalculables. Comme tous les

écrasés, les larmes de la vie, il a tort.

Et s'il proteste, on lui répond: "Ayez une automobile".

Heureusement le piéton a encore des sympathies chez les magistrats, faute de discernement de la part de certains automobilistes. Nos administrateurs lui ont même donné une bonne mesure de garantie, avec les zones de sécurité. Mais c'est trop beau pour durer. Vous voyez que les automobilistes réussiront à les faire disparaître.

Il y a des gens qui pour la première fois depuis cinq ans, en plein jour, ont réussi à traverser la rue Craig, coin Bonsecours, sans courir à perdre haleine.

Mais l'avenir est encore plus sombre. Un mathématicien vient de le prouver hors de tout doute. Car rien n'est plus exact que la mathématique.

"Le nombre des accidents d'automobiles, dit-il, croît plus vite que celui des véhicules. Et voici la formule algébrique: $n \times (n-1)$ et $N \times (N-1)$ (plus) bn.

En chiffres cela se traduit comme suit:

Pour 1 automobile: 0 accident. . .

Pour 2 automobiles: 4 accidents.

Pour 10 automobiles: 100 accidents.

Pour 1,000 automobiles: 1,000,000 d'accidents.

C'est effrayant comme théorie.

Pour mille autos, un million de possibilités d'accidents!

Heureusement, le mathématicien affirme "que tous les chauffeurs ne donnent pas leur maximum d'accidentation... MM. les conducteurs d'automobiles n'utilisent qu'une faible partie de leur potentiel d'écrasement.

Et notre auteur fait alors intervenir des coefficients favorables au piéton, largeur de rues, règlements, agents de circulation. Il donne même tant d'importance à ces coefficients, qu'il y voit le salut du piéton. Le jour où il y aura trop d'autos, il y aura tellement de règlements, d'agents de police, etc., que la vie du piéton sera relativement tolérable. D'où il conclut par le résumé suivant:

Pas d'autos, pas d'accidents.

Peu d'autos, peu d'accidents.

Beaucoup d'autos, énormément d'accidents.

Enormément d'autos, peu d'accidents.

Le livre aux piétons, mes frères et compagnons d'infortune, ces quelques considérations mathématiques.

Sont-elles sérieuses?

MARCELLUS

Bloc-notes

Diminution

Des journaux ont noté l'autre matin que M. Bennett a réduit de trente-sept millions, comparativement à l'an dernier, les prévisions budgétaires pour 1931-1932. On avait d'abord parlé d'une cinquantaine de millions, mais la dépense n'est pas indéfiniment compressible. Quand on a dit trente-sept millions, on comparait le budget complet de 423 millions et trois quarts de 1930-1931 avec le premier budget de 386 millions et tiers de cette année. Or, en réalité, le budget soumis l'an dernier par M. Dunning était d'abord de 399 millions, tout comme celui de M. Bennett, cette année, est de 386 millions. L'on a comparé le premier budget Bennett, — celui que chaque ministère dépose d'abord, le plus tôt possible, avec l'ensemble du budget, — budget ordinaire, budget supplémentaire, — déposé à deux reprises différentes par M. Dunning. Il n'y a en réalité que 13 millions de différence entre la dépense d'abord prévue par M. Bennett et celle que prévoyait M. Dunning. Pour que la comparaison fût juste, il faudrait attendre que M. Bennett déposât son budget supplémentaire. On verrait alors mieux l'écart réel entre ce qu'il veut dépenser cette année et ce que les libéraux voulaient dépenser l'an dernier. Ainsi que nous le notions la semaine dernière, il y a des dépenses urgentes obligatoires; et M. Bennett, quelle que soit sa détermination d'économiser, devra y faire face, ce qui changera d'autant son budget. Celui-ci devra atteindre 400 millions, tout compte fait, prévoit-on déjà.

Pour nous évangéliser

Les baptistes viennent de nommer à une église d'Ottawa, la French Baptist Church, un pasteur à nom anglais qui a fait quatre ans de missions en Afrique. On l'y préparait évidemment à venir porter la bonne parole dans les milieux de langue française du Canada. Car il paraît que nous devons être évangélisés et convertis, selon certaines gens de Toronto. On ne croirait guère qu'on s'y préoccupe à ce point de notre salut.

Paroles justes

"Il faut que le Canada cesse d'être le pays de l'à-peu-près, du va-comme-je-te-pousse, le pays où les hommes d'affaires et les professionnels s'imaginent qu'il est possible de se lancer avec succès dans toutes espèces d'entreprises financières, commerciales, industrielles, sans préparation, sans étude préalable et précise de tous les faits qui s'y rapportent", a dit

Politique fédérale

La session menace de se prolonger

Le chef des Fermiers-Unis va-t-il présenter un sous-amendement? — M. Howard, député de Sherbrooke, voudrait que les minorités françaises des autres provinces soient traitées comme la minorité anglaise de la province de Québec

Ottawa, 19 — Comme le vin et le fromage, un débat parlementaire se bonifie-t-il en vieillissant? Ça serait à souhaiter pour le débat qui se poursuit à la Chambre des Communes, qui commence même à prendre de l'âge.

Le discours du trône du 12 mars apparaît déjà comme de l'histoire ancienne. Les députés n'en continuent pas moins d'en parler quotidiennement et avec une verve — c'est le cas de le dire — intarissable.

Deux conservateurs se sont fait les parrains d'une adresse pour remercier le représentant de Son Excellence le gouverneur général d'être venu inaugurer la session. Il y a cinq semaines de cela et les députés n'ont non seulement pu adopter l'adresse de remerciement, mais ils n'ont même pas disposé de l'amendement que le chef de l'opposition, M. Mackenzie King, a suggéré de faire subir à cette pièce.

Voici qu'un sous-amendement progressiste menace de compliquer les choses davantage. Vendredi soir dernier, c'est le chef des fermiers unis de l'Alberta, M. Robert Gardiner, député d'Acadia, qui a demandé l'ajournement du débat. Il n'est pas impossible que la conclusion du discours qu'il prononcera aujourd'hui soit un sous-amendement à l'adresse et se rapportant à la question des blés.

A plusieurs reprises, la semaine dernière, la Chambre a dû négocier le débat sur l'adresse pour s'occuper de la question du chômage. Les agriculteurs de l'Ouest ne tiennent pas à provoquer, sans attendre davantage, un débat sur la mévente des blés?

Si cela se produit, le vote sur l'adresse, que l'on prévoyait pour demain ou après-demain, pourrait bien s'en trouver reporté jusqu'en fin de semaine et même au delà.

La fin de semaine, c'est le fin d'avril. Il reste tout le programme de législation qui n'est pas touché, le débat sur le budget, l'examen des prévisions budgétaires.

Si les députés ne sont pas ici au mois de juillet, ça n'est pas qu'ils n'en auront pas pris les moyens.

Les droits minoritaires

Incidentement si l'on veut, il n'en a pas moins été question, à plusieurs reprises, la semaine dernière, des droits des minorités françaises en dehors de la province de Québec.

C'est le solliciteur général, M. Maurice Dupré, qui en a parlé le premier, dès lundi dernier, dans son discours sur l'adresse:

"Je dois maintenant parler d'un sujet très épineux. Les questions de race ou de religion devraient toujours être discutées avec la plus grande prudence. En les abordant, je sens que je pose le pied sur un terrain délicat; mais puisque j'apparais pour la première fois sur la scène imposante où se déroule notre vie parlementaire, je crois qu'il est de mon devoir de dire à cette Chambre combien je regrette l'attitude prise depuis dix-huit mois et particulièrement au cours des derniers temps, par le gouvernement de coalition de l'une des provinces de l'Ouest."

Les lois mises en vigueur en

entre autres choses M. Perrault, dans la judiciaire causerie qu'il a faite en clôture de saison, au *Cercle Universitaire*, samedi soir, et dont nous donnons ailleurs une grande partie du texte. Ces paroles sont fondées sur de nombreuses constatations. La conscience professionnelle, l'honnêteté s'imposent en affaires comme dans les professions. Il ne s'agit pas que de voir grand et de tenter de faire grand. Il faut mesurer son effort à ses capacités. Et surtout, il faut travailler au développement de la conscience professionnelle dans tous les domaines. Elle est absente chez nombre d'individus en vedette, que ce soit dans la finance ou ailleurs. Or, c'est cette absence du sens professionnel, cette ignorance arrogante qui ont causé chez nous toutes sortes de faillites et fait tant de tort à notre race. M. Perrault rappelait le mot de M. Tarte, alors ministre à Ottawa: "Si j'étais député, je commencerais par m'acheter une carte géographique du Canada". Conseil excellent, que beaucoup d'autres gens pourraient suivre, qui devraient s'acheter avant même une carte géographique, un manuel de morale élémentaire, — le petit catéchisme, par exemple et d'abord, — le relire et le pratiquer.

En Europe

Il y avait avant la guerre, en Europe, cinq républiques seulement, dont deux, celles de Saint-Martin et d'Andorre, étaient minuscules. Et il y avait vingt et un pays à régime royaliste. A l'heure qu'il est, il n'y a plus là-bas que 15 rois, contre 17 présidents de républiques. Douze de celles-ci sont nées pendant ou depuis la guerre. Elles n'ont pas changé que les méthodes de combat et les frontières.

G. P.

Saskatchewan, contre la langue française, ont une insulte aux vrais Canadiens établis ici depuis quatorze ou quinze générations; à ceux qui ont découvert et civilisé le Canada.

"C'est au nom de Dieu, mais en français, que la première croix fut consacrée sur le sol canadien. Contre ces lois nous sommes forcés de protester et nous espérons qu'elles seront rappelées."

"L'école qui triomphera à la longue, c'est celle de la paix et de l'harmonie, l'école de la justice et du fair-play, de la tolérance et de la largeur d'esprit."

"Le Canadien de descendance française, dit M. Dupré, est le plus Canadien du pays; il n'a qu'un chez-lui, le Canada. C'est au Canada qu'il est né et c'est au Canada qu'il veut mourir, fidèle à son roi et fier des institutions britanniques. Mais il ne souffrira pas qu'on le moleste."

Un député de langue anglaise, M. C. B. Howard, de Sherbrooke, est revenu sur le sujet quelques jours plus tard.

"Comme Canadien français, dit-il, le solliciteur général s'est exprimé avec sincérité et les sentiments qu'il a émis sont honorables. A mon tour, comme Canadien de langue anglaise et protestant, je lui dis que je partage absolument ses sentiments. Le solliciteur général a cependant ajouté ces quelques mots: 'J'espère que ces lois seront rappelées'."

"Je me permets de rappeler au solliciteur général qu'il siège aujourd'hui avec les puissants du jour. S'il est sincère dans ses remarques il peut y donner suite, s'arranger pour que son désir s'accomplisse, que les lois de Saskatchewan soient révoquées."

"Si le gouvernement dont il fait partie est au pouvoir, ne l'est-il pas grâce à l'aide qu'il a reçue en Saskatchewan de l'homme qui est l'auteur des lois que le solliciteur général dénonce à bon droit?"

M. Howard veut aller plus loin. Il dit que ce sont des libéraux qui livrent actuellement bataille en Saskatchewan, non pour les Canadiens français mais pour la liberté tout simplement.

"J'espère que les gens de langue anglaise de la Saskatchewan, dit M. Howard, et que les gens de langue anglaise de toutes les autres provinces auront à cœur d'accorder à nos amis, les Canadiens français, dans toutes les provinces du pays, le même traitement qu'ils accordent eux-mêmes à la minorité de langue anglaise dans la province de Québec."

Deux autres députés de langue anglaise, M. R. R. McIntosh, de North-Battleford, Sask., et M. J. H. Stitt, de Selkirk, Man., ont aussi parlé en faveur du respect des droits de la minorité française dans les autres provinces que celle de Québec.

Faut-il signaler que MM. Howard et McIntosh sont des libéraux et que M. Stitt est un conservateur? M. Maurice Dupré est évidemment du parti conservateur. S'il faut que des gens des deux partis se mettent à revendiquer les droits des minorités françaises, n'obtiendront-elles pas enfin justice? Ce serait à désirer enfin pour la paix intérieure.

Emile BENOIST

L'enquête sur la contrebande

Québec, 20 (D.N.C.) — Il est probable que l'enquête sur la contrebande sera reprise cette semaine, mais on ignore encore la date de la première audience. Comme les préparatifs d'une telle enquête sont très laborieux, et que l'avis en a été donné il y a une quinzaine de jours seulement, on s'explique facilement ce retard.

Nominations provinciales

Québec, 20 (S.P.C.) — Le cabinet a nommé M. Georges Michaud, de Québec, inspecteur du département d'agriculture et M. Adrien Morin, de Saint-Hyacinthe, chef du service de l'industrie animale.

Pour nos voyageurs

Pour communiquer avec les Voyageurs du "Devoir", pendant l'excursion en Louisiane, on aura deux adresses précises:

Mise à la poste jusqu'au 18 avril: M. X. Le Devoir's Party, Hôtel de Soto, New-Orléans, La., U.S.A.

Mise à la poste jusqu'au 26 avril, avant six heures du soir: M. X. Le Devoir's Party, Hôtel Wellington, 7th Avenue — 55th St., New-York City, N. Y., U.S.A.

Pour communication par télégramme, s'adresser au "Devoir", 430, rue Notre-Dame-est, Montréal (Can.) Tel. HArbour 1241.

Le dévoilement de la statue d'Évangéline à Saint-Martinville

M. l'abbé Dismas Leblanc préside — La création d'un parc historique — Nos voyageurs s'embarqueront mercredi à bord du "Dixie", pour New-York — Acclamés partout — Grande réception à Lafayette — S. G. Mgr Jeanmard, S. G. Mgr Prud'homme, le juge Arthur Leblanc, Mgr Camille Roy, M. l'abbé Lionel Groulx et M. l'abbé Adélar Desrosiers sont parmi les orateurs

Saint-Martinville, 20. (S.P.A.) — Sur les bords du bayou Tèche, à l'ombre du chêne vénérable au pied duquel Évangéline se serait reposée au cours de ses longues pérégrinations à la recherche de Gabriel, les Louisianais ont rendu hommage à la mémoire de leurs ancêtres acadiens. Il en était venu des milliers de toutes les paroisses du sud de l'Etat et même de l'est du Texas pour assister au dévoilement de la statue d'Évangéline tout près de l'église de Saint-Martinville, qui date de plus d'un siècle. On avait arrangé les choses pour faire coïncider la cérémonie avec la visite des pèlerins acadiens et canadiens.

C'est M. l'abbé Dismas Leblanc, du collège Saint-Joseph de Memramcook, qui a dévoilé le monument d'Évangéline aux accents de la "Marseillaise" et de notre hymne national canadien. Le gouverneur de l'Etat de Louisiane, M. Huey P.

Long, qui se réclame de descendance acadienne, a promis l'appui de l'Etat à la création d'un parc historique à la mémoire d'Évangéline. M. Maurice de Simonin, le consul-général de France à la Nouvelle-Orléans, a parlé en français et en anglais pour transmettre les vœux de l'ambassadeur de France, M. Paul Claudel. M. le juge James Simon, de Saint-Martinville, le petit-fils du juge Edouard Simon, qui aurait fourni à Longfellow le sujet de son immortel chef-d'œuvre, était aussi parmi les orateurs.

Les pèlerins doivent aujourd'hui visiter la Nouvelle-Ibérie, Jeanne-rette, Houma, Napoléonville et Thibodaux. Ils seront demain à la Nouvelle-Orléans où ils se séparent mercredi, les Acadiens des Provinces Maritimes pour prendre le train qui les ramènera chez eux en passant par Montréal, les voyageurs de l'Etat de Louisiane, M. Huey P.

(Suite à la page 3)

IMPRESSIONS DE HUBLOT

Quelque part entre l'Equateur et Halifax

Quand Colomb vint à Trinidad pour la première fois les naturels le reçurent avec des flèches empoisonnées. Plus tard, les Anglais et les flibustiers y furent accueillis à coups de canon. C'était déjà mieux. Depuis, la civilisation n'a cessé de progresser. Quand la Mission commerciale canadienne arriva à Port d'Espagne elle ne trouva devant elle que des marchands amis et des rum fizzes.

Après avoir bu deux rum fizzes un rhumatisme chronique peut grimper un coquelicot aussi vite que le singe le plus agile. Ayant trempé ses lèvres dans ce charmant breuvage, la Mission renonça à grimper les coquelicots et alla à ses affaires.

La rade de Port d'Espagne est vaste et chaude. Le soleil en défend les explorations prolongées. Seuls, les pélicans la connaissent à fond. On peut même dire qu'ils la possèdent sur le bout du bec, ayant plongé cet appendice dans tous les coins susceptibles de receler un poisson.

Port d'Espagne est un point stratégique sur la route du sud. Les touristes s'y équiperont pour traverser l'équateur. Ils y achètent entre autres d'imposants casques de liège qu'ils essaient devant le miroir de leur cabine, mais ne portent jamais. Aux tropiques tout le monde semble porter le chapeau de feutre comme à Montréal.

Trinidad semble avoir réussi le chef-d'œuvre de la civilisation: l'harmonie du blanc et du noir.

C'est ici le paradis des enfants. Le chocolat y pousse en bordure des routes publiques mêlé aux arbres qui donnent la confiture de goyave. Mais les petits nègres, qui se promènent nus dans le chemin, n'en sont pas plus fiers.

Les touristes trouvent à Trinidad une quantité de nègres photographiques qui se promènent avec d'extrêmes paquets en équilibre sur la tête, un oiseau qui, ne comprenant pas le langage des naturels, passe son temps à demander en français, "qu'est-ce qu'il dit?", de belles promenades ombragées, la jolie petite plage de Marouaïpe et un puits d'asphalte qui n'a pas baissé, paraît-il, depuis que l'amiral Drake le mit au pillage pour calfeutrer ses navires.

Je parle naturellement des touristes sérieux, de ceux qui rapportent des "souvenirs". Les autres peuvent tout simplement rendre visite au jardin botanique de Port d'Espagne et passer le reste de leur vie à admirer quelques-unes des merveilles de la création.

Nous ne saurons peut-être jamais ce que nous devons au monde merveilleux des arbres ni à celui qui l'a créé. Dans le seul jardin botanique de Port d'Espagne il y a de quoi satisfaire, non seulement les besoins, mais aussi les caprices d'un homme. A côté des plantes comestibles ou curatives, de celles qui habitent ou protègent, il trouve l'arbre dont la sève élastique sert à faire des balles de golf et la racine de bruyère dans laquelle on tourne des pipes.

Que ceux qui n'ont jamais mis en doute le sens humoristique de la Nature visitent l'arborescence de Trinidad. Ils y verront des arbres qui donnent des saucisses immangeables.

bles et des chandelles qui ne brûlent pas. A côté du *chaulmogra*, le précieux palmier dont on extrait le remède contre la lèpre, ils méditent devant la plante à chanvre dont on peut tirer des cordes de pendo. S'il présentait les images guerrières ils s'arrêteraient devant l'arbre qui mûrit un énorme fruit, rond et noir comme un boulet de canon. Ce fruit ne vaut rien, mais explose avec bruit en touchant le sol.

Parce que certaines plantes ressemblent à d'autres dont ils tirent profit, les hommes les accusent de vouloir les tromper. Un bel arbre dont le fruit rouge ne peut être vendu a été mis au pilori sous l'étiquette de faux poivrier.

Il est étonnant qu'on n'ait pas songé à surnommer "arbre politique" le *salomonium magrimum* qui fleurit trois fois par mois et de trois couleurs différentes.

La Nature de Trinidad est si généreuse que les médecins de l'île ont demandé au gouvernement de protéger leur profession contre ses bienfaits en condamnant certains arbres contre la pratique illégale de la médecine. Ils ont fait passer une loi défendant aux indigènes de profiter des vertus curatives et gratuites de certaines plantes. La "sigline" s'est ainsi attiré l'ire de la faculté. Sa large feuille dentelée guérirait une foule de maux par simple application sur la partie malade. C'est du moins ce que prétendent les noirs qui l'emploient en secret.

Comme son nom l'indique, le "flamboyant" est un incendie végétal. Quand il a fini de lécher la forêt de ses longues fleurs rouges, il mûrit uneousse très allongée que les naturels, peu galants, ont surnommée "langue de femme".

Chaque profession ou métier pourrait faire entrer un arbre dans ses armoiries. Celui qui fournit la poire dite *abogado* irait aux avocats, le *banyan*, qui est tout un temple entouré d'une colonnade, aux architectes, et celui dont on extrait le "bay rum" aux barbiers. Les bouchers pourraient prendre pour emblème l'arbre dont le tronc ressemble à un bifteck battu et les hôteliers, le cactus-bouteille. Les plus embarrassés à choisir seraient les médecins: les plantes mortelles abondent!

Le contact des grands et du bon. Pour avoir appartenu au Prince de Galles, le petit kangourou "Digger" est maintenant enterré entre cinq palmiers royaux dans l'un des plus beaux jardins du monde.

Le

M.J.-E.Perrault clôt la série des dîners-causeries de 1930-31

La paix intérieure et le développement du pays

J. BRUNET
Limitée
— MONUMENTS —
Tél. Westmount 2640
675 Côte-des-Neiges
MONTREAL

FONDÉE EN 1895
Salons mortuaires de première classe
302, Ste-Catherine Est, Montréal
Entrepreneurs de Funérailles
Assurance Funéraire
Téléphone Harbours 5555

Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un Ingénieur électricien-
radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
1438, St-Denis HA. 2357

Canada est-il ou non prêt à cette indépendance, qui en fait un Etat souverain? Ce qui pressente que la réponse à cette question est d'aider au développement de ce Dominion, d'accroître son autonomie afin qu'il, chaque jour, en meilleure voie de sauvegarder tous ses intérêts.

Parlement fédéral, gardien des relations internationales et commerciales, ne doit pas oublier que le lien entre les législatures fédérales, ni ses devoirs envers les provinces, ni l'autonomie

Les anciens d'Europe

L'Association des anciens étudiants d'Europe convoque ses membres à un dîner qui aura lieu le soir prochain le 23 avril, à 7h., au Cercle Universitaire de Montréal, 315 rue Sherbrooke est. M. Victor Doré, président général de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, sera l'invité d'honneur et adressera la parole à l'issue du dîner.

La répression du travail du dimanche

**Voyagez
CUNARD
ANCHOR · DONALDSON**

SEULEMENT

388P
CANADIEN

Demain: MARDI, 21 avril 1931.
Saint-Anselme, évêque et conf. et doc.
Lever du soleil, 5 h. 04.
Coucher du soleil, 6 h. 53.
Lever de la lune, 6 h. 37.
Coucher de la lune, 11 h. 12.
Pleine lune, le 2, à 3 h. 12 m. du soir.
Dernier quart, le 9, à 3 h. 21 m. du soir.
Nouvelle lune, le 17, à 8 h. 6 m. du soir.
Premier quart, le 25, à 8 h. 46 m. du matin.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

AVERTISSEMENT
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 70.
Minimum aujourd'hui 43.
Même date l'an dernier 27.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.15. 11 heures a.m. 30.15.
Midi: 30.15.
Chiffres fournis par la station M.-R. de
Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

Ils choisissent Fontainebleau

La famille royale d'Espagne s'installera à cet endroit pour le temps de son exil — Alphonse XIII ira à Londres demain

Paris, 20. (S. P. A.) — Le roi Alphonse XIII a décidé que sa famille et lui éliront domicile à Fontainebleau pour le temps de l'exil. Demain, il fera un voyage d'affaires à Londres. Dans la capitale de Grande-Bretagne, il réglera entre autres choses l'entrée de son troisième fils, l'infant Juan, dans une école anglaise. Diverses questions d'affaires le retiendront quelques jours à Londres. La reine part demain pour Fontainebleau, avec ses enfants et le roi ira les rejoindre à son retour d'Angleterre.

La réouverture universités

Madrid, 20. (S. P. A.) — Les étudiants ont repris leurs cours interrompus par le régime monarchiste. Aucun incident n'a marqué la réouverture des universités.

La Belgique la reconnaît

Bruxelles, 20. (S. P. A.) — La Belgique a reconnu la république d'Espagne aujourd'hui.

Agitation à Tanger

Londres, 20. (S. P. A.) — D'après un message au *London Mail*, les républicains d'Espagne cherchent à réclamer pour leur pays le port international de Tanger. Il y a une telle agitation à Tanger, d'après l'information fournie au journal, que plusieurs sujets britanniques ont quitté le port et que le consul général de Grande-Bretagne, M. Hugh Gurney, a demandé l'envoi de renforts. Gibraltar se préparait à envoyer des vaisseaux et un régiment du Lincolnshire à Tanger, il y a quelques heures.

Il n'a signé que son manifeste

Paris, 20. (S. P. A.) — Dans une interview, aujourd'hui, le duc de Miranda a dit aux journalistes que le roi Alphonse XIII n'a signé, avant son départ d'Espagne, aucun autre document que son manifeste d'adieu à son peuple. Cette déclaration est fort intéressante, vu qu'on se demandait dans le public si les chefs républicains de Madrid avaient permis au roi de quitter le pays sans avoir signé quelque renonciation à ses droits royaux.

Le dévoilement de la statue...

(Suite de la 1ère page)
Leurs du *Devoir* pour s'embarquer à bord du *Dirigible*, qui les conduira à New-York, d'où ils nous reviendront le 28.

Grande réception à Lafayette

Lafayette, 18. (S. P. A.) — Les voyageurs canadiens qui font le tour de la Louisiane en route pour Saint-Martinville où ils assisteront au dévoilement du monument d'Évangéline sont accueillis partout par des foules qui les acclament. Cette marche triomphale a été marquée hier par une grande réception à Lafayette sur la place de la cathédrale où des haut-parleurs avaient été installés pour la circonstance. S. G. Mgr Jeannard a souhaité la bienvenue aux visiteurs. S. G. Mgr Prud'homme, de Prince-Albert, Sackatchewan, M. le juge Arthur-T. Leblanc, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, et Mgr Camille Roy, de l'Université Laval, ont porté la parole au nom des pèlerins. Un banquet a ensuite été offert aux visiteurs dans une salle du *Southwestern Louisiana Institute*. M. Dudley J. Leblanc présidait en sa qualité de président de l'Association des Académiciens de Louisiane. Les principaux orateurs furent M. Robert-L. Mouton, maire élu de Lafayette, M. l'abbé Lionel Groulx, de l'Université de Montréal, M. l'abbé Adélard Desrosiers, représentant du département de l'instruction publique de la province de Québec, M. Bennett, J. Voorhies, vice-président de l'Association des Académiciens de Louisiane, M. l'abbé Dismas Leblanc, de Memramcook, et M. J.-P. Marion, de Montréal.

Les pèlerins ont ensuite visité Crowley, Ville Platte, Mamou, Eunice, et sont revenus passer la nuit à Lafayette. Des centaines de personnes attendaient partout les frères venus du nord. On les inondait de fleurs et de souvenirs.

Démission du cabinet bulgare

Sofia, 20. (S. P. A.) — Le cabinet Liapcheff vient de démissionner. Il y a deux semaines, on annonçait que le premier ministre de Bulgarie songeait à remettre au roi sa démission et celle de son cabinet, avant que le Parlement soit dissous pour les élections générales. On disait alors que le chef démocratique Kanto Milanoff serait appelé à former un cabinet provisoire.

Un discours de M. Bennett

Le poste CFCF nous fait connaître que M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, parlera à la radio ce soir de Toronto, de 10 à 11 heures 30.

Température d'hiver

Il a neigé en Suisse — Le froid en Angleterre et dans l'Ouest canadien

Londres, 20. (S. P. A.) — Une température d'hiver règne sur l'ouest de l'Europe. Il y a eu abondante chute de neige en Suisse et dans les pays du nord-ouest. Une forte tempête a retardé la traversée des navires de la Manche et interrompu les services d'avions entre Croydon et Le Bourget. Le long de la côte nord de la France, les navires ont dû chercher refuge dans les ports. Dans la région de Londres, on a enregistré une pluie et un froid comme il ne s'en était pas produit à pareille date depuis une quinzaine d'années. Il a gelé à certains endroits du sud de l'Angleterre.

Dans l'Ouest canadien

Winnipeg, 20. (S. P. A.) — L'Ouest a subi, il y a quelques heures, un retour du froid hivernal. Il a neigé à certains endroits de l'Alberta et de la Saskatchewan. Dans le sud de la Saskatchewan, un fort vent froid a soulevé d'énormes nuages de poussière. Dans l'Alberta, dimanche, on a enregistré des températures inférieures au point de congélation, dans certaines régions. A Medicine-Hat, le vent a atteint 35 milles à l'heure. A Castor, il y a eu accumulation de banes de neige de trois pieds de hauteur.

Il grêle au Mexique

Mexico, 20. (S. P. A.) — Une tempête de grêle et de pluie a privé de leurs habitations et de leurs récoltes plusieurs centaines de familles paysannes de Guadalupe.

Pluie abondante en Italie

Rome, 20. (S. P. A.) — La chute d'une pluie abondante pendant une quarantaine d'heures menace de causer des dégâts considérables aux récoltes dans la partie ouest du centre et du sud de l'Italie. Un retour immédiat du beau temps peut seul atténuer les dommages faits aux récoltes. Les récoltes de fruits sont irrémédiablement atteintes.

La navigation

Lancement de la drague Midland

La cérémonie du lancement de la drague *Midland* construite à la cale sèche de la *Canadian Vickers* — en moins de 100 jours, s'est déroulée sous un ciel d'avril idéal. Il était impossible de n'être pas optimiste, et M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, a cru l'occasion excellente de prédire que dans un avenir qui n'est pas éloigné, les plus gros transatlantiques pourront remonter le fleuve jusqu'à Montréal au lieu de prendre le chemin de New-York. M. le ministre a ajouté que la *Canadian Vickers* avait fait preuve de bonne organisation puisqu'elle avait construit cette drague dans une centaine de jours. Les personnes qui sont en charge de l'administration de ce pays, dit-il, et qui sont responsables du développement de ses ports, ne seront que trop heureuses de donner tout l'encouragement possible à la *Canadian Vickers* à l'avenir. Il a expliqué ensuite que le lancement de la drague avait une grande signification, vu qu'il faudra avant longtemps entreprendre des travaux de creusement et d'élargissement du chenal.

Mlle Hope Grant, fille du secrétaire de la *Canadian Dredging Company*, pour qui fut construite la drague, coupa le ruban qui retenait encore à la terre la drague et l'on brisa la bouteille de champagne traditionnelle. M. Duranleau ajouta quelques mots, félicitant Mlle Grant ainsi que les officiers de la compagnie. M. J.-H. Ruess, président de la Commission du port, adressa à son tour quelques mots. M. F. M. Ross, vice-président de la *Canadian Vickers* et M. D. B. Carswell, directeur-gérant, répondirent. Un grand nombre d'hommes d'affaires, d'officiers de la *Canadian Vickers* et de la Commission du port étaient présents à la cérémonie.

Niveau de l'eau à Montréal

Le niveau de l'eau au port de Montréal est de 30 pieds et 5 pouces, selon ce que marquait l'échelle d'étiage hier, c'est-à-dire 4 pieds et 6 pouces de moins que l'an dernier à la même date.

Le "Duchess of Richmond"

Le *Duchess of Richmond* est le premier navire à passagers et le premier transatlantique à entrer dans le port de Montréal après 141 jours de fermeture du port. Ce paquebot du Pacifique Canadien a accosté hier matin à 7 heures. La température était idéale. Le capitaine A. Freer aura le privilège de recevoir une canne à pommeau d'or en signe de reconnaissance de son exploit de la part de la Commission du port au début de cette semaine.

Le capitaine Freer a rendu témoignage que toutes les bouées sont posées et sont en pleine opération comme aux jours les plus actifs de la saison. C'est l'une des premières fois qu'un paquebot entre dans le port à une date aussi hâtive. Le *Midland* était entré le 17 avril en 1927, et il s'en est fallu de peu que le *Duchess of Richmond* arrivât avant cette date. Un brouillard l'a retardé à son entrée dans le golfe. A Québec, le *Duchess* a laissé 300 tonnes de fret et 2,000 sacs de maïs, ce qui l'a encore retardé dans sa

Nomination de M. McCaughan

M. Albert McCaughan est créé officier spécial en charge des listes électorales pour la ville de Montréal

Québec, 20. (D. N. C.) — En vertu d'un arrêté ministériel signé samedi, M. Albert McCaughan a été créé officier spécial en charge des listes électorales pour la ville de Montréal. Cette nomination du lieutenant-gouverneur en conseil, a été faite en vertu de la nouvelle loi électorale adoptée au cours de la dernière session. On se souvient de la tempête soulevée par l'opposition lors de la présentation du projet. La gauche dénonçait cette mesure qui mettait la Métropole sous un régime d'exception. Le premier ministre avait alors répliqué que la province devait être maîtresse de ses listes électorales.

M. McCaughan occupait une fonction importante antérieurement dans la confection des listes à Montréal.

course vers la métropole. Il y a deux ans, le capitaine Freer commandait le *Montreal* qui avait comme destination Québec, et il gagna cette année-là la canne à pommeau d'or. De nouveau à Montréal il recevra une semblable canne.

Le *Duchess of Richmond* que commandait le capitaine Freer avait aussi été le dernier le premier navire à passagers à arriver au port de Montréal, le 25 avril. Il est accosté au quai 7. Joseph-O. Perreault était le pilote.

Chez les marins

L'ouverture de la chapelle des Marins catholiques a été marquée par la messe de la messe par le Père R. E. Kennedy, jésuite. On remarqua un fort groupe d'hommes du *Duchess of Richmond* qui venait d'accoster.

Le Père Francis Downes, jésuite, du Loyola, prononça le sermon de circonstance. Le Dr F. J. Hackett reçut ensuite les membres du club. La plus franche camaraderie régna parmi tout le groupe. Le Club des Marins Catholiques inaugurerait la 39ème saison de navigation mercredi prochain, à 8 heures du soir. Un grand nombre de représentants de tous les corps publics seront présents. On compte même sur la présence de Mgr l'archevêque.

A bord des navires de la C. G. T.

La comtesse Aldebert de Chambrun, née Clara Longworth, sœur du président de la Chambre anglaise et épouse du commandant militaire français de Tunisie; G. E. Pendray, vice-président de la Société Interplanétaire Américaine; le capitaine prince Shim-dzu, attaché naval japonais à Londres; le colonel François-Jules Pillon, attaché militaire français à Washington, et Mme Pillon; Philippe Roy, fils du ministre canadien de même nom à Paris; la duchesse de Richelieu, la comtesse André de St-Phalle, T. Walter Williams, chroniqueur de la navigation au *New York Times*; Jacques Hébert, de Montréal; et autres arriveront à New-York demain matin à bord de l'*Île de France*.

A bord du *Lafayette*, qui quittera New-York demain pour le Havre, se trouvent: Joseph Schildkraut, acteur; Mme Eva Gauthier, chanteuse de concert, de Montréal; Mlle Steffie Gaudier, harpiste, et épouse d'Émile Ormandy, directeur d'orchestre pour la NBC; Mme Louise Arnoux, chanteuse française; Armand Loti, sportsman français et aviateur; sir William Bate Hardy, conférencier et écrivain anglais; Bernard Laberge, impresario canadien; René Lequintrier, de Port au Prince; et M. et Mme Emile Carignan, des Trois-Rivières, P. Q.

Mouvement des paquebots

L'*Ascania* ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal dimanche.

Le *Duchess of Atholl*, ligne du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, à Montréal samedi.

Le *Lady Nelson*, ligne du C. N., parti de Georgetown, à St-Jean, le 2 mai.

Le *Melita*, du C. P. R., parti de Glasgow, à Montréal dimanche.

Le *Montrose*, ligne du C. P. R., parti de St-Jean, à Southampton vendredi.

L'*Ascania*, ligne Cunard, parti de Halifax, à Plymouth demain.

Le *Laurentie*, ligne White Star, parti de Halifax, à Liverpool demain.

Le *Prince Robert*, ligne du C. N., parti de Halifax, à Vancouver, le 8 mai.

L'*Empress of Asia*, ligne du C. P. R., parti de Hong Kong, à Vancouver le 27 avril.

Le *Coronia*, ligne Cunard, parti de Southampton, à New-York aujourd'hui.

Le *Baltic*, ligne White Star, parti de Liverpool, à New-York aujourd'hui.

L'*Augustus*, ligne de la N. G. I., parti du Havre, à New-York demain.

L'*Île de France*, ligne de la C. G. T., parti du Havre, à New-York demain.

L'*Olympic*, ligne White Star, parti de Southampton, à New-York demain.

S.S. Pie XI à la radio

Le Souverain Pontife a communiqué, hier pour la deuxième fois, avec le monde par le microphone à l'occasion de l'inauguration d'une série de brèves discussions scientifiques par des membres de l'Académie pontificale. Sa Sainteté donne sa bénédiction apostolique.

Cité du Vatican, 20. (S. P. A.) — Dimanche, pour la deuxième fois, le Souverain Pontife a communiqué avec le monde par l'intermédiaire de la radio et il a béni la radio considérée comme nouveau moyen de communication mondiale.

L'inauguration d'une série de brèves discussions scientifiques par des membres de l'Académie Pontificale a précédé l'allocution et la bénédiction du Saint Père. Le Souverain Pontife a parlé des rapports de la foi et de la science. La foi et la science ont un autel unique: Dieu, a-t-il dit, de sorte que le concile du Vatican a pu proclamer qu'il n'y a aucune contradiction entre la foi et la science.

De nouveaux membres de l'Académie nous ont fourni l'occasion d'apprécier les devoirs et les harmonies qui découlent de l'union de la science et de la foi. Nous leur en sommes reconnaissants, et c'est dans la contemplation de ces deux univers, le naturel et le surnaturel, que nous nous accordons, à vous et à nos nobles travaux, notre bénédiction apostolique.

Le dernier cours de M. Doriot

M. Georges F. Doriot, vice-doyen de la *Graduate School of Business Administration*, de l'Université Harvard, et conférencier de l'*Institut scientifique franco-canadien* à l'Ecole des Hautes Etudes et au cours de la dernière quinzaine, a donné son dernier cours sur la politique des affaires et sur l'organisation industrielle samedi midi. M. Henry Laureys était présent et M. Lucien Favreau a remercié le conférencier au nom de l'Ecole. Il y eut ensuite dîner au Cercle Universitaire. M. Laureys a de nouveau pris la parole. Tous les professeurs de l'Ecole des Hautes Etudes assistaient à ce dîner.

Aux Açores

Lisbonne, 20. (S. P. A.) — Victorieux aux Açores sans avoir fait tirer un seul coup de feu, il y a quelques heures, le gouvernement portugais concentre maintenant ses efforts au rétablissement de son autorité sur Madère, par l'affaiblissement des rebelles. Quatre barques de pêche munies de canons et deux destroyers sont en partance pour l'île, où ils se joindront aux navires affectés au blocus. Les autorités font aussi transformer en croiseur auxiliaire un vapeur qu'elles destinent au maintien du blocus. Enfin, le gouvernement envoie une sommatation aux rebelles, par un représentant dépeché à bord du croiseur "Vasco da Gama".

Aux Açores, il a suffi aux navires du gouvernement de menacer les ports de l'archipel les uns après les autres pour obtenir la capitulation des rebelles.

M. Snowden va mieux

Londres, 20. (S. P. A.) — D'après M. M. Snowden, le chancelier de l'Echiquier est suffisamment rétabli pour qu'il soit presque certain qu'il prononcera lui-même son discours du budget aux Communes, le 27 du présent mois. Ce discours durera probablement deux heures.

Le remplaçant de M. Vien

Ottawa, 20. (D. N. C.) — Le gouvernement fédéral nommera cette semaine le remplaçant de M. Thomas Vien à la Commission des chemins de fer.

Le fonds de pension de la police

Tout comme l'an dernier alors que le fonds de pension de la police avait été obéré par suite de plusieurs mises à la retraite, la cité de Montréal va fournir \$30,000 au fonds de pension.

Trois ans de prison

Charles Green et John Vitochno, qui avaient avoué leur culpabilité à deux accusations de vol au montant de \$75, ont été condamnés à trois ans d'emprisonnement par le juge Cusson ce matin. Ces deux individus se faisaient une spécialité de dévaliser les femmes dans certaines maisons peu recommandables.

L'enquête sur les céréales

Winnipeg, 20. (S. P. A.) — La commission Stamp d'enquête sur les céréales commencera demain matin une session de deux jours à Winnipeg.

Depuis que l'enquête est commencée, sir Josiah a pris deux décisions importantes: celle d'écarter de l'enquête les opérations intestines du "pool" du blé et celle d'autoriser la commission à indiquer, si elle le juge à propos, que des influences correctives sur le système des livraisons futures peut améliorer les prix, au point de vue du producteur.

La date des élections

M. Taschereau affirme ne pas le savoir — La démission de la Commission scolaire juive — La lettre des commissaires au premier ministre — Injustice de la dernière loi

"Si vous êtes prêts me demander à quelle date auront lieu les élections, je vais vous répondre tout de suite que je ne le sais pas", a dit M. L. A. Taschereau, premier ministre en voyant entrer les journalistes ce matin dans son bureau. M. Taschereau semblait être d'excellente humeur et il a ajouté que le *Canada* annonçait ce matin que M. Camillien Houde démissionnerait comme maire de Montréal le jour de la dissolution des Chambres provinciales, ce qui amènerait peut-être un retard dans la date des élections car on tient bien à le garder, dit-il.

— Comme chef d'opposition? demanda quelqu'un.

— Avec tous ses mandats, répondit le premier ministre.

Le point capital sur lequel a porté l'entrevue fut celui de la démission de la Commission scolaire juive. M. Taschereau a dit qu'il ne voulait rien déclarer de définitif à ce sujet. Il a expliqué qu'il a reçu samedi à Québec une lettre du président annonçant la démission en bloc des commissaires. Je ne crois pas qu'ils mettent en cette affaire de mauvais esprit, dit-il. Ces messieurs avaient été nommés pour mettre la législation de 1930 en vigueur et ils considèrent maintenant, je suppose, que c'est à d'autres que doit être confiée la mise en vigueur de la législation de 1931.

Nous rencontrerons d'autres représentants de la colonie juive, ajouta M. Taschereau, avant de leur nommer des successeurs.

L'un des journalistes demanda alors au premier ministre quelles sont les attributions précises de la Commission scolaire juive. M. Taschereau répondit qu'elles sont surtout de surveillance de l'arrangement conclu entre les commissions scolaires protestante, catholique et juive.

— Est-ce qu'on peut se passer de la Commission juive?

— L'arrangement peut fonctionner sans la Commission, dit M. Taschereau. L'arrangement est fait, il est notarié et il est sanctionné par la législature et je ne vois pas qu'il ne soit royalement respecté. Je ne puis dire si une autre Commission sera immédiatement nommée. Nous n'en imposons pas une aux Juifs s'ils n'en désirent pas. Il pourrait ne pas y en avoir. Les Juifs peuvent trouver qu'une Commission n'est pas nécessaire maintenant, mais plus tard, ils peuvent juger qu'il est nécessaire qu'il en existe une.

Il n'a pas été question d'autre chose.

La lettre de démission

Les membres de la Commission des écoles juives de Montréal ont décidé de démissionner en bloc pour protester contre la nouvelle loi des écoles juives.

On sait que la Commission constituée par le gouvernement aux termes de la loi de 1930, loi abrogée à la dernière session, se compose des membres suivants: S. W. Livingston, président, le Rév. Dr H. Abramowitz, Nathan Gordon, Dr M. Wiseman, A. Z. Cohen, Michael Garber, et Edgar Berliner. Les Juifs se plaignent, comme on peut le constater à la lecture des récents discours de MM. Bercovitch et Cohen à la Législature, du fait que la Commission se voit enlever tous ses pouvoirs et qu'on ne lui laisse l'existence que comme partie au contrat signé avec la Commission des écoles protestantes.

Voici le texte de démission des commissaires des écoles juives: Vendredi, 17 avril 1931. Honorable M. L.-A. Taschereau, Premier ministre de Québec, Québec, P.Q.

Cher M. Taschereau, "Je regrette beaucoup de me voir dans la nécessité de vous présenter ainsi les démissions des membres de la Commission des Ecoles juives de Montréal.

"Pour expliquer cette décision, qu'il me soit permis de faire la déclaration suivante: "La Commission des Ecoles juives a accepté sa nomination aux termes de la loi de 1930, connue comme l'Acte 20, Georges V, chapitre 61. Parmi les droits et pouvoirs conférés alors à cette Commission par cet acte de la Législature se trouvait l'égalité avec les autres commissions scolaires de Montréal. La clause 10 de l'acte stipule:

"La Commission sera investie, pour ce qui est de l'éducation des personnes de religion juive, de tous les pouvoirs accordés à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et au Bureau des Commissaires d'Ecoles protestantes de la Cité de Montréal lorsqu'il s'agit d'éducation dans leurs écoles respectives."

"Forts de ces pouvoirs qui nous étaient accordés, nous avons conclu des accords officiels et pour une période de quinze ans avec le Bureau des Commissaires d'Ecoles protestantes de la Cité de Montréal et le Bureau des Commissaires d'Ecoles protestantes de la Cité d'Outremont pour l'éducation des enfants de religion juive, lesquels accords furent considérés justes et satisfaisants par les protestants comme par les juifs en même temps que

La construction rue Sherbrooke

Le règlement de construction de la rue Sherbrooke, partie ouest, sera prochainement discuté. La rue Sherbrooke sera commercialisée sur les deux côtés entre les rues Guy et City Councilors et Shuter, dans le sens qu'on pourra y ériger des résidences, maisons de rapport de 5 étages, des clubs, des hôtels de 100 chambres, édifices de banque, magasins de 5 étages au moins, échanges de téléphone, églises, orphelins, musées, collèges. Toute manufacture ou installation de manufacture ou usine est défendue.

Les escaliers extérieurs sont défendus, ainsi que les boutiques, salles de billard, écuries, échoppes de bouchers, garages, entrepôts, buanderies, établissements d'entrepreneurs de pompes funèbres.

Aux Assises

LE VOL DE LA "BANQUE CANADIENNE NATIONALE" — WARREN REND TMOIGNAGE

Léopold Warren, qui subit présentement son procès devant la Cour du Banc du Roi, sous la présidence du juge Wilson, sur l'accusation d'avoir commis un vol à main armée le 2 octobre dernier sur la personne de deux messagers de la "Banque Canadienne Nationale", a été le principal et dernier témoin entendu au cours de l'avant-midi de ce procès qui dure depuis près d'une semaine. Il a raconté la part qu'il avait prise dans l'organisation de ce vol et il a déclaré que Georges Launier, un autre complice témoin de la Couronne, n'avait pas dit la vérité en trois ou quatre circonstances différentes, notamment lorsqu'il a affirmé qu'il n'avait pris part qu'à un seul vol alors qu'en réalité il en aurait commis trois ou quatre.

Warren a dit que les trois autres accusés étaient innocents et que seul il avait trempé dans cette affaire. Il a admis cependant que Behan lui avait remis la sacoche contenant l'argent après le vol.

Le tribunal, à la demande de Me De Boucherville, défenseur de Warren, s'est ajourné, pour dix minutes avant que cet avocat ait pu plaider.

Me Fautoux, substitut du procureur de la Couronne, avait succédé à Me De Boucherville à midi. Les trois autres accusés qui défendent le vol, ont été entendus par le tribunal, mais ils n'ont pas pu plaider au cours de l'après-midi.

Courses interdites dans les rues de la ville

Le directeur de la police a donné avis qu'à l'avenir il ne tolérerait plus dans les rues de la ville les courses à pied, en bicyclette ou en patins à roulettes. Il se réserve cependant le droit d'accorder des permis dans des cas tout à fait spéciaux. Il faudra que ceux qui désirent organiser de telles courses aient de bonnes raisons pour en obtenir la permission du directeur de la police.

pour le plus grand avantage de la communauté tout entière.

Injustice

Honorable M. Taschereau, La Législature vient maintenant d'adopter une loi qui confirme les accords en question, mais abroge la loi de 1930 y compris la clause 10 mentionnée ci-dessus. Nous n'avons rien à dire contre cette législation qui avait pour but de confirmer ces accords, mais il nous a semblé absolument injuste que cette loi enlève du même coup à la Commission des Ecoles juives de Montréal le statut d'égalité accordé par la Législature en 1930. Alors que le bill qui contenait cette récente législation était encore en suspens, nous avons conféré avec vous pour vous présenter nos objections à ce sujet et nous vous avons surtout demandé avec instance de ne pas faire tomber la clause 10 de la loi de 1930. Nos représentations ont été mises de côté et de plus, l'amendement présenté à la Législature pour rétablir pratiquement la clause 10 fut rejeté.

La Commission des Ecoles juives de Montréal, qui représente la communauté sera condamnée à un état d'infériorité vis-à-vis du reste de la communauté. Cette récente législation place les Juifs de Montréal dans une position intolérable, injuste et contraire à la tradition de la province de Québec qui reconnaît l'égalité des minorités et des majorités. Pour protester contre l'injustice et l'indignité de cette récente législation, la Commission des Ecoles juives de Montréal annonce sa démission.

Votre dévoué,
La Commission des Ecoles Juives de Montréal
(Signé) Samuel W. Livingston, président.

Avis aux acheteurs de livres de récompense

L'exposition des livres de récompense est ouverte. Nous invitons notre clientèle à venir la voir dès maintenant, d'autant plus qu'elle trouvera des occasions absolues uniques. Les prix, tous nets, vont de .03\$ à \$3.00 le volume.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430 Notre-Dame est

M. Duranleau au lac St-Jean

Le ministre de la marine visite les ports de cette région

M. Alfred Duranleau, ministre de la marine,

Provincial sera présent ainsi que M. J.-H. Renaud, avocat, et R. Perreault qui adresseront la parole.

La Page Féminine

Belle réunion au Collège Marguerite-Bourgeoys

L'AMICALE DE CETTE ECOLE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE S'Y REUNIT OFFICIELLEMENT POUR LA PREMIERE FOIS SAMEDI — UNE CAUSERIE DE LA R. M. SAINTE-ANNE-MARIE

L'amicale du Collège Marguerite-Bourgeoys, formée l'an dernier, a tenu sa première assemblée officielle samedi après-midi dans la maîtresse encoignure de l'avenue Westmount. Environ soixante-dix anciennes élèves qui ont passé soit des deux examens du baccalauréat, soit l'un ou l'autre, avaient répondu à l'appel et furent l'objet d'une chaleureuse réception de la part de leurs anciennes maîtresses, les Dames de la Congrégation.

La présidente de l'amicale, Mlle Irène Lesage, a souhaité la bienvenue. "Il est d'usage, fit-elle remarquer, de présenter les conférenciers; mais, présente-t-on une mère à ses enfants?" et Mlle Lesage demanda simplement à Mère Sainte-Anne-Marie de parler de son voyage d'Europe dont elle est revenue depuis quelques mois. La secrétaire, Mlle Evangéline Zappa, donna le rapport des activités de l'année, elle lit la constitution identique pour toutes les amicales de Notre-Dame, puis Mme Paul Martel, conseillère, dit quelques mots des A.F.C.C. La Révérende Sœur Sainte-Anne-Marie prit ensuite, comme sujet de sa causerie intime, ses deux voyages en Europe, tout particulièrement ses deux audiences avec le Pape.

MERE SAINTE-ANNE-MARIE

Mère Sainte-Anne-Marie, directrice fondatrice du Collège Marguerite-Bourgeoys, dit qu'elle eut, dans l'espace de quatre ans, le privilège d'aller deux fois en Europe et d'avoir chaque fois une audience privée avec le Saint-Père. Elle décrit quelques endroits visités en 1926 et 1930, entre autres: Funchal, la capitale des Iles Madères, dont la broderie est l'une des plus importantes industries; Gibraltar, remarquable par son rocher de 1275 pieds de hauteur qui surplombe la ville, lequel est hérissé de batteries qui en font l'une des places les plus fortifiées du monde; puis c'est Alger, Monaco, Naples, Pompéi et enfin Rome.

Ce premier voyage, en 1926, Mère Sainte-Anne-Marie le fit accompagnée de la Révérende Sœur Sainte-Elisa, directrice de la section anglaise du Collège Marguerite-Bourgeoys; c'était un voyage d'études en vue de la fondation de l'Institut Pédagogique, lequel est depuis lors en pleine activité. Le voyage de 1930 avait pour but de solliciter du Saint-Père la grâce de la béatification de la vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice des religieuses de la Congrégation Notre-Dame, et Mère Sainte-Anne-Marie y accompagnait la Mère Générale de la communauté.

A la première audience, le 14 janvier 1926, Mère Sainte-Anne-Marie parla au pape de l'Institut Pédagogique qu'elle veut fonder; Pie XI se dit entièrement en faveur de l'enseignement supérieur pour les corps enseignants. A la deuxième audience, le 11 décembre 1930, Pie XI demanda de lui-même des nouvelles de l'Institut Pédagogique, il préconisa de nouveau l'importance des études supérieures pour les communautés enseignantes: "C'est une nécessité, dit-il, si nous voulons assoier la foi sur des bases solides."

Pour ce qui est de la béatification de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, le Saint Père dit à la Révérende Mère Générale: "Nous n'avons rien de prêt pour cette affaire. Il vous faut prier beaucoup, et quand la cause nous sera présentée, nous lui prêterons volontiers notre ministère."

De Rome, les deux religieuses se dirigent vers Assise. Assise, dit Mère Sainte-Anne, a le bon goût de ne pas secouer les ténèbres du moyen-âge: pas de tramways, pas d'omnibus, à peine quelques taxis; puis elle parle de l'église Saint-Damien, la plus pure des reliques d'Assise, l'histoire du poverello et de sa fille spirituelle, sainte Claire, tient toute dans ces humbles murs, et des fresques racontent la vie de saint François. Cette église contient la grille où le corps du saint

LES ROBES IMPRIMEES



Toujours à la mode, ces petites robes imprimées si pratiques. Presque toutes ont, comme celle-ci, un empiècement serré aux hanches et une jupe à godets.

fut rapporté après sa mort, où sainte Claire et ses sœurs baisèrent les mains glacées qui, jadis, avaient fait tomber sa superbe chevelure. Les voyageurs visitèrent aussi la chapelle de Sainte-Marie-des-Anges, où saint François a vécu et où il a voulu mourir. Elles visitèrent ensuite Milan, Turin, Lyon, Paray-le-Monial, Nevers, Lourdes, Lisieux.

L'ASSISTANCE

Après la si intéressante causerie de Mère Sainte-Anne-Marie, les invitées vont dans une salle coquette où des élèves actuelles leur servent le thé. Nous avons remarqué, présentes à cette assemblée, les religieuses et anciennes élèves dont les noms suivent: la Révérende Sœur Sainte-Anne-Marie, directrice du Collège Marguerite-Bourgeoys; les RR. SS. Ste-Marie Odile, directrice générale des amicales Notre-Dame; Sainte-Elisa, directrice de la section anglaise du Collège; Sainte-Alphonse, directrice de l'amicale du Collège Marguerite-Bourgeoys; Marie des Lys, secrétaire; Sainte-Théophanie, St-François, St-Thomas de Jésus, St-Pierre, St-Martin, Ste-Marie-Madeleine, toutes de la C. N.-D.; la R. S. Marie Gerin-Lajoie, fondatrice de la communauté de N.-D. du Bon Conseil; Sr Norman, N.-D. du B. C.; Mlle Irène Lesage, présidente de l'amicale du Collège M.-B.; Mme Letellier de Saint-Just, Mlle A. Sénécal, vice-présidentes; Mlle Evangéline Zappa, secrétaire; Mme Martine Hébert-Duguay, trésorière; Mlle Gertrude Lemoyne, Mme Paul Martel, et Mlle Edmée Hone, conseillères; Mmes Zappa-Boucher, A. Beaudry-Hudon, R. Laurier-Gariépy, E. Pineault-Léveillé, M. P. Mallette, Mmes S. Lesage, G. Robitaille, G. Guérin, E. Lefebvre, Y. Laurier, M. Gauthier, G. Hone, B. Tremblay, E. Flahault, A.-M. Letendre, M.-M. Léveillé, V. Vanier, M. Boulet, M. Munier, C. Hone, M. Girard, J. Labelle, Mmes L. Weil-Mrenner, A. Cousineau-Lafontaine, Mmes J. Chabot, G. Labbé, Mm. C. Gervais-Roy, Mmes G. Gôté, L. Lefebvre, G. Sarrazin, Rita Décarie, J. Métivier, L. Grenier, Mmes Alb. Ferland, Anger, H. Millette-Sarrazin. Parmi les élèves actuelles présentes, mentionnons: Mmes P. Palmer, F. Beaulieu, M. Hamel, S. Sarrazin, J. Scottie, E. Godin, B. Lessard, J. Lacroix, M. Aquin, R. Godin, S. Jacques et M. Hémond.

FAITS ET GLANES

LE "BLUFF"

Tout nouvellement installé, un banquier s'est promis de faire tout ce qu'il faudra pour réussir. Il n'hésitera pas à employer le bluff.

Assis à son bureau, il attend un nouveau client. Un pas dans l'anti-chambre... Ce doit être lui. Le banquier décroche vivement le récepteur de son téléphone et, sans avoir demandé la moindre communication, fait mine, tandis qu'on introduit le visiteur, d'être engagé dans une intéressante conversation.

— Allô!... C'est vous, Monsieur le comte de Gogo-Fuentes? Très bien... c'est fait... Oui, oui... J'ai heureusement placé le million que vous m'aviez confié il y a trois jours... Je le tiens à votre disposition, augmenté de 150,000 francs de bénéfices... Au revoir.

Il raccroche le récepteur et feint d'apercevoir son visiteur.

— Monsieur, veuillez m'excuser, j'étais en train de...

— Mais, Monsieur, je viens pour...

— Je sais, je sais... Veuillez donc vous asseoir.

— Oh! je n'ai pas le temps, Monsieur... Je suis envoyé par le service des Postes pour vous dire que votre téléphone marchera à partir de ce soir!

VARIATIONS SUR LE MEME AIR

M. X..., artiste lyrique de forte corpulence, mais de talent très réduit, était ainsi apprécié par un de ses amis:

X... est énormément bête.

X... est énorme et m'embête.

X... est ténor mais m'embête.

PRECISION

L'instituteur. — Dans quelle commune es-tu né?

L'élève. — Dans point de commune!

L'instituteur. — Allons! allons!... ne dis pas de bêtises...

L'élève. — Mais non, M'sieu, je suis né sur un bateau à vapeur!

EPITAPHE D'UN BUVEUR

Sous cette dalle funéraire,

Repose Boissac Zéphyrin.

Il aime beaucoup le vin.

Las! le voilà dans la bière.

Feu Madame

Georges Dubeau

Nous apprenons la mort de Mme Georges Dubeau, veuve de Georges Dubeau, née Valérie Lanois, survenue vendredi dernier. La défunte était la mère de M. l'abbé Arthur Dubeau, P.S.S., vicaire à Notre-Dame.

Lui survivent: son fils, M. Georges Dubeau, ancien gérant de la "Merchandise" Insurance, une fille, Mme Albert Gaudette (Annie), trois fils, Philias, de Pawtucket, Francis, de Providence et Arthur, de Montréal, sa belle-fille, Mme Delphis Bussière, son beau-fils, M. Joseph Dubeau et nombre de petits-enfants. Le corps est exposé à l'hospice Saint-Antoine et les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures 30, à Notre-Dame.

Nos condoléances à M. l'abbé Dubeau et à sa famille.

A Saint-Arsène

Il y aura assemblée de la société Saint-Jean-Baptiste, section St-Arsène, ce soir, à 8 heures 15, dans le sous-sol du presbytère St-Arsène.

PATRIE

Patrie! ô nom sacré, te comprenons-nous bien? Ce n'est pas seulement tel espace de terre Dont un traité brutal a fixé la frontière, Qu'évoque pour nos coeurs ton sens magique. C'est plus que tout cela, Canadiens, la patrie! C'est le bleu Saint-Laurent, c'est le noir Saguenay; C'est la sainte douleur d'un peuple abandonné, Notre foi, notre histoire et sa chevalerie, Le respect du passé, l'espoir en l'avenir; C'est l'honneur des vaincus dans la lutte inégale... Champlain, Brébeuf, Montcalm, Frontenac et La Salle! La patrie, ô grands morts, c'est votre souvenir.

(Le Cap Eternité)

Charles GILL



D'une Mère de Six

"Je suis mère de six enfants pleins de santé. J'ai 39 ans et fais tout mon travail y compris le blanchissage, la couture, et je suis bien portante et forte. Je souffrais beaucoup et rien ne me soulageait. J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, sous forme de pastilles, et c'est le meilleur remède que j'aie jamais pris. J'en dirai plus long à toute femme qui m'écrit."

Mme. J. H. Lehr, 962 rue Seymour, Vancouver, Colombie Anglaise.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medicine Co., Inc., Mass., U.S.A. et Canada, Ont., Canada.

Petite vie des saints

20 AVRIL

SAINT AGNES

DE MONTE PULCIANO

Agnes naquit en 1277, à Monte Pulciano, en Toscane, et dès ses plus tendres années, montra bien que les choses terrestres étaient incapables de satisfaire aux désirs profonds de son âme. Toute jeune, ses mortifications étaient déjà effrayantes.

A quinze ans, elle entra chez les Dominicaines, et continua, dans son couvent, la vie extraordinaire qu'elle avait commencée dans le monde, ornée du don des miracles et de prophétie, vivant si étroitement unie avec Dieu qu'elle en semblait appartenir à un monde différent du nôtre; pleine de bon sens cependant et de dévotion, quand il fallait manier et mener à bien les affaires les plus matérielles, où était intéressée la gloire de Dieu. Elle mourut le 20 avril 1317.

Agnes est l'âme candide qui s'épanouit sous l'oeil de Dieu, uniquement soucieuse de lui plaire; d'autre part, c'est l'âme que Dieu se plaît à enrichir et à orner de ses dons les plus précieux, qui progresse à nos yeux de géant dans les chemins de la vertu.

"Coup de roulis"

Ce soir, au monument National, représentation de l'opérette "Coup de Roulis", par la Société Canadienne d'Opérette.

La représentation sera sous la direction de M. Jean Goulet. On verra en scène MM. Gaston Saint-Jacques, P. E. Leblanc, Lionel Dunaïs, Henri Poltras; Mmes Lucille Turner et Fabiola Hade, ainsi que plusieurs autres interprètes que le public aime toujours revoir et applaudir.

Ceux qui n'ont pas réservé leurs places pour ce soir peuvent s'adresser au studio de la Société, 3774 rue St-Denis, H.A. 2183, jusqu'à 5 heures et de 6 heures à 8 heures 15, au Monument National, I.A. 4418.

CHEZ EATON, MARDI



"Chasse au Trésor" PAR TOUT LE MAGASIN

A la recherche des "Offres spéciales non annoncées"

Aubaines extraordinaires à tous les rayons

Les trésors qui vous attireront chez EATON, mardi, ne seront pas des trésors cachés, mais placés bien en vue sur tous les comptoirs de tous les rayons de nos sept étages de vente — et jamais coureur d'aventures n'a sillonné les sept mers à la recherche du trésor désiré, avec une telle certitude de succès.

Ce que seront ces trésors, nous ne pouvons le dire dans cet espace, mais nous vous donnons notre parole — et vous savez ce que vaut la parole EATON — que les aubaines offertes seront d'une valeur exceptionnelle.

Chacun de nos rayons est prêt à présenter les plus remarquables "Offres spéciales non annoncées" que nous ayons vues depuis des années.

Il y aura quelque chose pour chaque membre de la famille et pour toutes les demeures — des marchandises désirables et de bonne qualité — vous trouverez des centaines de trésors dont vous serez positivement étonné.

Plusieurs offres, aussitôt épuisées, seront remplacées par d'autres. Ce qui signifie que, quel que soit le moment de la journée, vous trouverez chez EATON des offres extrêmement intéressantes. Mais il serait évidemment préférable de vous rendre pour 9 heures précises, alors que plusieurs des meilleures aubaines seront mises en vente pour disparaître probablement en un rien de temps.

Visitez chaque rayon de chacun de nos étages, mardi!

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

A St-Vincent-Ferrier

Il se tiendra, demain et jeudi le 23, deux grandes parties de car-

tes dans la paroisse de Saint-Vincent-Ferrier, à la salle paroissiale, rue Henri-Julien, près Jarry. Les deux soirées sont sous le patronage de M. le curé J.-E.-F. L'Heureux et au profit des oeuvres paroissiales. En plus des prix de table, il y aura chaque soir de cent cinquante à deux cents prix de présence.

Feuilleton du "Devoir"

LUCILE ET LE MARIAGE

par Pierre Alciette

(Suite)

— Pas à Paris, je suppose?

— Non, dans une ville du Nord où je me trouvais de passage, il y a longtemps... Cela m'a plu. J'ai eu le lot pour presque rien. Depuis, on m'a dit que j'avais eu la main heureuse.

M. de Ferlane s'était levé et examinait en connaissance les estampes en question:

— Certes, que voilà de belles épaves, monsieur! Je ne craindrais pas d'affirmer que ce sont d'authentiques chefs-d'oeuvre d'Outamaro. Ce que vous venez de me dire de leur provenance n'a rien de surprenant. Beaucoup de fort belles estampes ont été introduites chez nous, au début, par la Hollande qui

les importait d'Extrême-Orient comme images sans valeur. Bien curieux, n'est-ce pas?

M. Villeroi approuva d'un signe de tête.

— Quel art délicieux, cet art du Japon! Les lignes sont d'une légèreté, d'une finesse... Et quelle observation aigüe! Quels dons prodigieux dans l'expression! La merveille, c'est d'obtenir de pareils résultats avec des moyens si simples et si tenus!

Le jeune homme continua de s'extasier ainsi, s'adressant surtout à M. Villeroi qui s'était rapproché de lui. Lucile, attentive, l'écoutait, en fixant sur lui un regard étonné. Si souvent, elle-même avait admiré, d'instinct, ces estampes japonai-

ses! Mais jamais elle n'avait entendu sortir de la bouche de celui que ce fut de l'entourage des Villeroi, paroles aussi sincèrement admiratives et intelligentes, lui semblait-il...

M. de Ferlane s'exprimait simplement, sans fausseté, presque sans gestes, d'une voix un peu chantante. Tandis qu'il parlait, son visage glabre, balafé sur la joue droite d'une large, cicatrice — une héroïque blessure de guerre — son visage un peu sévère, aux traits accusés, s'adoucisait. Un léger sourire brunsait ses lèvres, ses yeux bruns s'animaient, toute sa physionomie prenait une expression étrangement séduisante. "Si son vœu se réalise, Huguette aura de la chance, songea tout à coup Lucile. Ce jeune homme est très bien."

Un instant encore, sans qu'il s'en aperçût, elle le dévisagea.

Maintenant, la conversation ayant un peu dévié, il expliquait avec une ardeur convaincue les raisons pour lesquelles il s'intéressait aux réalisations artistiques de toutes sortes... "C'est curieux, pensa encore Lucile, voilà un homme dont la vie semble tissée de banalités mondaines. C'est, comme on dit, "un fils de famille" doublé d'un désœuvré."

L'été, il vit en gentilhomme campagnard, mais l'hiver il court sans doute les salons parisiens. — Une comparaison effleura sa pensée: tout comme René Mansoy!... Un abîme, pourtant, semble les séparer. Chez ce dernier, tout paraît superficiel et vain, les attitudes comme le langage. On ne peut le prendre au sérieux. De l'allure un peu hautaine de celui-ci se dégage, au contraire, une noble simplicité. Et ses propos dénués de recherche témoignent d'une telle sincérité, d'un goût si vif et si réel pour les choses dont il parle, qu'ils imposent autour d'eux l'attention."

Mais M. de Ferlane avait cessé de parler, modestement gêné, tout à coup, du silence qui s'était fait autour de lui.

— Bravo, monsieur, conclut avec amabilité M. Villeroi. Tout le monde vous écoute, voyez-vous, avec un vif intérêt.

Et ce tournant vers Lucile:

— Il y a là une petite artiste qui n'a pas perdu, je gage, une seule de vos paroles. Il enveloppa de son bras, affectueusement, l'épaule de la jeune fille: — Ma nièce s'occupe de peinture, — avec adresse d'ailleurs — et cette dissertation artistique ne

peut que lui être fort utile.

Lucile baissa les yeux et rougit légèrement, tandis que M. de Ferlane, à son tour, la dévisageait d'un air surpris. Comment ne l'avait-il pas déjà reconnue? C'était bien la jeune fille aperçue le matin même dans les rues de Blois et dont la distinction, la grâce, l'avaient frappé. D'un coup d'oeil, il avait jugé qu'elle n'était point de celles dont l'allure semble quêter l'admiration masculine. Pourtant, il s'était retourné pour la mieux voir, et même il était revenu sur ses pas pour la croiser de nouveau. Et il avait remarqué, cette fois, sous le bonichon de paille, la jeunesse de son visage et le sourire qui errait — sans qu'elle en eût conscience — sur sa bouche fraîche.

— N'êtes-vous pas à Blois, ce matin, mademoiselle? demanda-t-il. Dans une petite ville où chacun se connaît, une figure nouvelle ne peut passer inaperçue, surtout lorsqu'elle est jeune et sympathique, ajouta-t-il rapidement avec un sourire.

Lucile posa ses yeux bleus sur les yeux bruns qui continuaient de la regarder et répondit avec simplicité: — Je suis allé à Blois, ce matin

en effet, pour quelques courses. Puis, laissant déborder, malgré elle, sa gaieté coutumière, elle continua: — J'aime beaucoup cette petite ville et cela m'amuse toujours d'y aller. Elle s'éleva si joliment aux bords de la Loire avec ses rues tortueuses, toutes grimpantes d'escaliers, ses maisons paisibles où semblent sommeiller des légendes et son vieux château où grimacent des gargouilles...

Le jeune homme approuvait de la tête:

— Cela me fait plaisir, dit-il, d'entendre une Parisienne parler ainsi de ma ville natale. La plupart dédaignent nos cités provinciales dont elles se soucient peu de découvrir les charmes secrets.

Lucile se mit à rire.

— Toutes les Parisiennes ne sont pas si frivoles...

— Lucile, interrompit à ce moment, d'une voix aigre, Mlle Villeroi, ne pourrais-tu m'aider à servir le thé?

"Ça y est! se dit Alain, voilà ma chère sœur qui pique sa crise de jalousie... Cela promet à cette pauvre Lucile une jolie scène tout à l'heure..."

Depuis un instant, le jeune homme qui se balançait sur une chaise, les deux mains dans ses poches, observait Huguette dont les yeux, brillants de colère, étaient fixés sur sa cousine. Immobile, le corps raidi, elle se contraignait avec peine au silence en mordillant rageusement ses lèvres. Lorsqu'elle crut découvrir qu'une sympathie réciproque commençait de s'établir entre Lucile et M. de Ferlane, elle ne parvint plus à se maîtriser. C'est alors que, du ton sec et impérieux qu'elle prenait si souvent avec sa cousine, elle l'avait appelée.

Un silence suivit. Mlle Villeroi jeta à sa fille un fulgurant coup d'oeil et s'efforça adroitement de reprendre avec Mlle de Ferlane la conversation interrompue. M. de Ferlane, un instant interloqué, parut s'absorber de nouveau dans la contemplation des estampes japonaises. Mme Nèrel disparut d'avantage dans le grand fauteuil où elle était assise, ce pendant que Lucile s'était levée rougissante:

— Ne te fais pas de bile, Jolie Lucile, murmura Alain, tandis qu'elle passait devant lui pour aller au fourneau.

Mais déjà Mlle Villeroi s'était ressaisie et ce fut avec grâce qu'elle servit le thé, secondée par sa cousine qui s'effaçait devant elle.

(à suivre)

LA VIE SPORTIVE

Montréal gagne hier et samedi

Reading, 20. — Le club Montréal a grandement amélioré sa position dans la course au championnat de la Ligue Internationale en gagnant la partie d'hier contre les Keystones par un résultat de 8 à 7. La rencontre fut très excitante car à la dernière manche les locaux sont venus bien près d'égaliser le résultat mais les visiteurs purent mettre fin au ralliement et sortir victorieux.

Les joueurs du Reading se sont montrés meilleurs frappeurs que les Royals, mais leurs coups ne furent pas frappés en temps opportun. Six lanceurs prirent part à la rencontre d'hier et pas moins de trente coups réussis furent enregistrés sur leurs balles. Thormahlen, pour sa part, alloua dix-sept coups à ses adversaires tandis que Roy Buckalew, qui vint à la rescousse dans la dernière manche, n'accorda qu'un seul coup.

Dans la dernière partie de la série avec le Baltimore, samedi après-midi, le Montréal est sorti vainqueur par un résultat de 7 à 5 mais pour obtenir ce résultat le gérant Holly a dû avoir recours à quatre lanceurs et c'est Pomorski qui a pu finalement tenir les Orioles en échec et les empêcher de changer une défaite en une victoire.

Les Orioles utilisèrent également quatre lanceurs contre qui douze coups réussis ont été obtenus. Les Baltimore placèrent onze fois la balle en leur sens.

Par ses victoires de samedi et d'hier, le club Montréal est maintenant en deuxième position, venant immédiatement après Toronto et Buffalo qui sont égaux pour la première place. Les Royals sont ex-aequo avec Rochester et Baltimore pour le deuxième rang.

La série se continuera cet après-midi alors que Lefty Classet sera appelé à lancer contre le Reading.

JOUTE D'HIER

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Gautreau, 2b.	3	1	0	5	2	0
Conlan, c.	3	0	2	3	0	0
Urbanski, c.	5	1	2	1	3	0
Head, r.	4	1	1	3	0	0
Gulley, c.	4	2	2	3	0	1
Hipple, c.	4	1	1	5	0	0
Henry, 1b.	5	0	1	6	1	0
Peplowski, 3b.	5	1	1	1	1	0
Thormahlen, l.	4	1	2	0	2	0
Buckalew, l.	0	0	0	0	2	0
Totaux.	39	8	12	27	11	1

READING

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Adair, c.	6	1	1	0	4	0
Barrett, c.	5	1	2	4	0	2
Whitman, c.	5	0	2	2	0	0
Quellich, c.	5	1	2	5	0	0
Poole, 1b.	5	2	3	11	0	0
Partridge, 2b.	5	1	2	3	7	0
Krasovich, 3b.	4	0	2	0	0	1
Leggett, l.	5	1	4	2	0	0
Gramp, l.	0	0	0	0	0	1
O'Keefe, l.	1	0	0	0	1	0
K. Jones, l.	0	0	0	0	0	0
a-Conroy	0	0	0	0	0	0
r-Matthews	0	0	0	0	0	0
b-Dunlap	1	0	0	0	0	0
Totaux.	42	7	18	27	12	3

a-Frappa pour O'Keefe à la 8e.
a-Courant pour Conroy à la 8e.
b-Frappa pour K. Jones à la 9e.

Résultat par manches:

Montréal..... 220002200 — 8

Reading..... 020020012 — 7

SOMMAIRE

Points produits par Thormahlen 3, Henry 2, Gulley, Urbanski, Leggett 1, Partridge, Adair, Barrett, Whitman, Poole, Partridge. Coups de circuit: Thormahlen et Adair. Bats volés: Gautreau, Urbanski 2, Leggett. Sacrifices: O'Keefe 2, Double-jeux, Adair à Partridge à Pool. Laisses sur les buts: Reading 12, Montréal 9. Bats sur balles de Gramp, 2, O'Keefe, 3, de Thormahlen 1. Retirés au bâton, par O'Keefe, 1, par Thormahlen, 1, par K. Jones, 1. Balle manquée: Head. Lanceur gagnant, Thormahlen. Lanceur perdant: O'Keefe. Arbitres: Druce et Westervelt.

JOUTE DE SAMEDI

BALTIMORE

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Boyle, ed.	4	1	2	4	0	0
McGowan, c.	4	1	1	1	0	0
Southern, c.	3	1	1	1	0	0
Gill, 1b.	4	1	1	1	0	0
Stroner, 3b.	5	0	1	3	4	0
Sand, ac.	5	1	3	3	3	0
Heffner, 2b.	5	0	1	2	1	0
Gibson, r.	2	0	1	1	0	0
Gumbert, l.	1	0	0	0	2	0
Smythe, l.	1	0	1	0	0	0
Cascarella, l.	1	0	0	0	1	0
x-Koupal	0	0	0	0	0	0
Linton, r.	0	0	0	0	3	0
x-James	1	0	0	0	0	0
Roy, l.	0	0	0	0	0	0
Total	36	5	12	27	12	0

MONTREAL

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Gautreau, 2b.	4	1	2	1	0	0
Conlan, c.	4	0	1	1	1	0
Urbanski, s.	5	0	0	6	3	0
Head, r.	5	1	1	7	0	0
Gulley, c.	4	1	2	1	0	0
Hipple, c.	4	3	2	1	0	0
Henry, 1b.	2	0	0	6	0	0
Peplowski, 3b.	1	0	0	2	0	0
Lown, l.	2	0	0	0	1	0
Marlin, 3b.	4	1	2	1	0	0
x-Gaudette	1	0	0	0	0	0
Long, l.	0	0	0	0	0	0
Loftus, l.	1	0	0	0	0	0
Pomorski, l.	0	0	0	0	1	0
Total	37	7	11	27	13	0

x-A couru pour Gibson à la 6e.

xx-A frappé pour Cascarella à la 8e.

Résultat par manche:

Baltimore..... 001120100 — 5

Montréal..... 100302100 — 7

Sommaire: — Points comptés sur coups de Conlan, McGowan, Ripple,

Marlin 2, Sand, Gill 2, Brown, Gautreau 2, Stroner. Deux-buts: Gautreau, Conlan, Sand, Smythe, Stroner.

Trois-buts: Boyle, McGowan. Coups de circuit: Sand, Gill. Bats volés: Ripple. Sacrifices: Henry, Brown. Doubles-jeux: Stroner à Gill, Gautreau à Urbanski à Henry

Championnats amateurs de la province

Le tournoi de boxe organisé par le Y. M. H. A. pour décider des championnats amateurs de la province, s'est clôturé samedi soir au gymnase de l'avenue Mont-Royal ouest en présence de plusieurs centaines de personnes et les organisateurs de ce tournoi doivent être fiers du succès obtenu, tant au point de vue sportif que financier.

Les boxeurs de la Y. M. H. A., du Verdun Boxing et du Belding-Corticelli se sont particulièrement signalés. Ils ont décroché chacun deux championnats. Les nouveaux champions sont:

108 lbs: Nat Leibman, Y.M.H.A.

112 lbs: Eddie Heatfield, Verdun Boxing Club.

118 lbs: Larry Phillips, Y.M.H.A.

126 lbs: Johnny Keller, Belding-Corticelli Boxing Club.

130 lbs: Tommy Rollings, Verdun Boxing Club.

135 lbs: Harold Stewart, C. N. R. Recreation Club.

147 lbs: Tommy Sullivan, Belding-Corticelli Boxing Club.

160 lbs: W. Jones, Black Watch Boxing Ass.

175 lbs: L. Leblanc, Marceau A. A.

Poids lourd: Charlie Druce, Y. M. C. A.

Le Dr Demers a présenté une médaille à chaque aspirant des catégories du tournoi. Encore une fois le président a déclaré que la Commission athlétique était toujours heureuse de rendre service à la cause des amateurs. Il a aussi promis que la Commission fera sa part pour envoyer des représentants de la province de Québec aux championnats du Dominion, qui doivent avoir lieu prochainement à Winnipeg.

SOMMAIRE

Nat Leibman, Y.M.H.A., défait J. Bergamo, Ste-Brigide, décision.

Eddie Heatfield, Verdun B. C., défait Ernie Butts, Ind., K. O. 3 rondes.

Larry Phillips, Y. M. H. A., défait Albert Jones, C. N. R., décision.

Johnny Keller, B. C., défait Frankie Fiore, C. P. Villery, décision.

Tommy Rollings, Verdun B. C., défait Harold McLeod, C. N. R., K. O. technique, 2 rondes.

Harold Stewart, C. N. R., défait Frank McCormick M. A. A., décision.

W. Black Watch, défait Bud Matheson, Y. M. C. A., décision.

Charlie Druce, Y. M. C. A., défait George Maughan, McGill, K. O., 1 ronde.

Tommy Sullivan, Belding C., défait Tommy Matthews, décision.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	Gag.	Per.	P.C.
Toronto	4	1	.800
Buffalo	4	1	.800
MONTREAL	3	2	.600
Rochester	3	2	.600
Baltimore	3	2	.600
Jersey City	2	3	.400
Newark	1	4	.200
Reading	0	5	.000

LIGUE NATIONALE

	Gag.	Per.	P.C.
St-Louis	4	1	.800
Boston	4	1	.800
New-York	4	1	.800
Chicago	4	2	.667
Pittsburgh	3	3	.500
Philadelphia	2	3	.400
Cincinnati	0	5	.000
Brooklyn	0	5	.000

LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Per.	P.C.
Washington	4	1	.800
New-York	3	2	.600
Cleveland	3	2	.600
St-Louis	3	2	.600
Philadelphia	2	3	.400
Chicago	2	3	.400
Detroit	2	3	.400
Boston	1	4	.200

AUTRES PARTIES

Dimanche

	R.	H.	E.
Toronto	00002020	4	8
Newark	00000110	2	10
Smith et Stack; M. Thomas et Hargreaves.			

Dimanche

	R.	H.	E.
Buffalo	00100203	6	10
Baltimore	02001132	9	16
Wilson, Danforth, Lore et Crouse; Weaver, Halloway et Linton.			

Dimanche

	R.	H.	E.
Rochester	002210010	6	8
Jersey City	002003010	7	10
Littlejohn, Irvin, R. Smith, Rose et Jonnard, Florence; Nakola, Graf et Morrow, M. Walsh.			

Samedi

	R.	H.	E.
Toronto	00002020	4	8
Jersey City	10110210	4	12
Batteries: Butzberger, Harrison, Shandlin et Daly, Stack; Deshong, Hartman et M. Walsh, Morrow.			

Samedi

	R.	H.	E.
Rochester	110040200	8	11
Newark	000101003	5	9
Batteries: Foreman, Rose, Hill et Florence; Brennan, Aldridge, Faulkner et Hargreaves.			

Samedi

	R.	H.	E.
Buffalo	001100100	02	5
Reading:			
002100100	00	01	4
Batteries: Bergerson, Michelson et Crouse; Belle et Leggett.			

Que fera Lee Wykoff contre Henri Deglane?

Lee Wykoff et Henri Deglane, qui se rencontreront ce soir dans la finale au programme des promotions Lucien Riopel et Louis Léonard à l'arena Mont-Royal, sont arrivés en ville depuis hier soir, à la suite d'une rude semaine d'entraînement. Deglane a fait des exercices au camp Riopel où il possède une maison et Wykoff est allé s'entraîner aux États-Unis.

Le Français s'est déclaré en condition excellente et confiant de l'emporter rapidement sur le Russe. Il se propose d'affaiblir Wykoff par des séries de prises diverses pour pouvoir mieux le maîtriser ensuite. "Je ne crains pas son coup de bélier, a dit Deglane. Il y a assez longtemps que je le pare pour que je le connaisse à fond. J'en suis venu à prévoir parfaitement ce coup et avant que mon adversaire ne se soit lancé sur moi, je ne suis déjà plus à la même place."

De son côté le Russe croit pouvoir venir à bout du Français. Il est plus grand que lui et il a par conséquent l'avantage d'appliquer de solides prises à la tête, soit des colliers de force, soit des prises de tête. Les amateurs prévoient que le Russe va essayer lui aussi de mettre Deglane en mauvaise posture par ces moyens. Lorsqu'il l'aura étourdi, il essaiera avec plus de chance de succès de lui appliquer son coup de bélier afin de le finir.

Voici le programme de lundi soir dans l'ordre qu'il sera présenté:

Préliminaires

Albert Beaucaire vs Carl Van Warden, 20 min., une chute.

John Charrette vs Jack Albright, 20 min., une chute.

Semi-finale

Joe Shinkus vs Leo Hyatt, une heure, une chute.

Finale

Henri Deglane vs Lee Wykoff, 2 dans 3, à finir.

L'arbitre sera Eugène Tremblay. Les dames accompagnées seront admises sur paiement d'une somme de 25 sous, ce qui comprend toutes les taxes. La première rencontre commencera, comme d'habitude, à 8 h. 15.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées samedi et hier dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Samedi

	R.	H.	E.
Chicago	000 001 010	2	9
Cleveland	001 233 02x	11	14
Batteries: Frazier, Moore et Tate; Harder et Sewell.			

Samedi

	R.	H.	E.
Philadelphia	001 000 000	1	8
Washington	00 200 00x	2	5
Batteries: Grove et Cochran; Jones, Marberry et Spencer.			

Samedi

	R.	H.	E.
Detroit	000 00 03x	3	8
St-Louis	100 301 02x	7	11
Batteries: Bridges, Sullivan, Uhle et Grabowski; Stewart et Ferrell.			

Samedi

	R.	H.	E.
Boston	001 000 021	000	001
N.-Y.	000 004 000	000	000
Batteries: Gaston, Moore et Connelly, Berry, Sherid et Dickey.			

Samedi

	R.	H.	E.
Philadelphia	100 00 110	3	7
New-York	000 001 010	2	6
Batteries: Walberg et Cochran; Ruffing et Dickey.			

Samedi

	R.	H.	E.
Detroit	300 100 012	7	11
Cleveland	000 200 000	2	7
Batteries: Whitehall et Schang; Ferrell, Brown, Jablonowski et Sewell.			

Samedi

	R.	H.	E.
Boston	000 000 000	0	10
Washington	026 000 00x	8	10
Batteries: MacFayden, Brillheart, Murphy, Morris et Ruel; Brown et Spencer.			

Samedi

	R.	H.	E.
Chicago	040 100 520	12	27
St-Louis	020 010 100	6	12
Batteries: Thomas, McKain, Braxton et Tate; Gray, Kimsey, Stiles, Coffman et Farrell.			

LIGUE NATIONALE

Samedi

	R.	H.	E.
--	----	----	----

La Russie et le Canada

Le gouvernement russe interdit l'achat des marchandises canadiennes et l'utilisation des moyens de transport canadiens — Riposte à l'embargo canadien

Moscou, 20 (S. P. A.). — M. Rongoloz, commissaire du peuple pour les Affaires étrangères, a lancé un décret, hier, pour défendre à toutes les organisations commerciales soviétiques et à leurs représentants commerciaux à l'étranger, d'acheter des marchandises canadiennes ou d'utiliser des moyens de transport canadiens.

C'est la riposte du Soviet au décret d'embargo du gouvernement canadien sur les marchandises russes. Le gouvernement canadien, explique le décret, a tenté de justifier l'embargo placé sur les marchandises russes, par le fait que la Russie n'a pas signé le traité de Versailles. Cependant, il y a plusieurs pays qui n'ont pas signé ledit traité, notamment les États-Unis et la Chine, avec lesquels le Canada entretient des relations commerciales suivies. La décision du gouvernement canadien, lit-on dans le décret, est "évidemment dirigée contre le gouvernement soviétique".

Nouvelle attitude

Ottawa, 20 (S. P. C.). — La nouvelle de l'embargo russe sur les produits canadiens n'a pas causé de surprise à Ottawa, car elle était attendue.

Le commerce canadien perdrait environ pour deux millions de dollars d'affaires par année. Au cours de l'année 1930, le Canada a exporté en Russie pour une somme de \$1,689,000. L'année précédente les exportations s'élevaient à \$3,043,000.

Le Canada a surtout exporté de la machinerie agricole. Il en avait exporté pour \$1,338,000 en 1930. Il y a quelques années, une mission commerciale russe, établie à Montréal, avait reçu ordre de quitter le pays. Toutefois les relations commerciales s'étaient continuées entre les deux pays. La Russie achetait de la machinerie agricole canadienne et le Canada achetait du charbon russe. L'importation du charbon russe a causé pendant un certain temps de vives inquiétudes dans les charbonnages canadiens. Mais l'automne dernier, les importateurs canadiens ont décidé de ne pas importer de charbon russe pendant l'hiver, et M. B. Bennett a décidé de suspendre toute initiative jusqu'à nouvel ordre.

La proposition Mackie

Au cours de la Conférence impériale, certaines propositions auraient été faites aux ministres canadiens de la part du Soviet, pour développer le commerce entre les deux pays. Mais tout est resté dans le statu quo.

Subséquemment, le colonel H. J. Mackie, de Pembroke, qui a visité plusieurs fois la Russie, et qui se trouvait à Londres au temps de la Conférence impériale, est revenu au Canada pour soumettre au gouvernement canadien certaines propositions de la part du Soviet.

La proposition présentée par le colonel Mackie, le 26 février, offrait au Canada un achat de \$10,000,000 en machinerie agricole, payable, un tiers en charbon russe et deux tiers en or. Le colonel Mackie suggérait aussi, au nom de la Russie, la tenue d'une convention à laquelle la Russie prendrait part, dans le but d'organiser la vente du blé sur des bases économiques saines. Depuis lors, M. Howard Ferguson a convoqué une conférence semblable qui doit avoir lieu à Londres, le mois prochain.

Le lendemain des propositions du colonel Mackie, le gouvernement canadien plaçait l'embargo sur les produits russes.

Cette mesure a été vivement critiquée par les marchands de fourrures canadiens. Elle a été aussi vivement critiquée par les députés oppositionnistes de l'Ouest et applaudie par les députés conservateurs de l'Est.

La gare centrale

L'ATTITUDE DU "PACIFIQUE CANADIEN".

Dans une déclaration qu'il a faite samedi à Montréal, M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, a nié que sa compagnie ait jamais refusé de considérer la possibilité d'une gare terminus de voyageurs conjointe, satisfaisant pour les deux grandes organisations ferroviaires. Voici en quels termes il s'est exprimé:

"M. Hungerford n'est pas tout à fait exact dans sa déclaration se rapportant aux nouveaux terminus du C.N.R. et particulièrement concernant l'attitude prise par le Pacifique Canadien. Notre compagnie n'a jamais refusé de discuter la question d'une gare conjointe, conjointe à Montréal, mais elle ne pouvait accepter le rapport Palmer qui recommandait de mettre au rancart la gare Windsor actuelle. On a étudié le site de la gare Windsor en vue d'agrandissements possibles, avec le résultat que le Pacifique Canadien est convaincu que des économies très substantielles pourraient être réalisées en cet endroit, plutôt que par la construction d'une gare conjointe sur tout autre emplacement.

"Le Pacifique Canadien fit connaître en temps opportun à la direction du Canadian National son attitude à ce sujet".

(signé) Grant HALL.

La Ligue du progrès civique

Mercredi, 22, à 12 heures 30, à l'hôtel Windsor, déjeuner-causette. Conférencier: Brig. général Sir Charles Delmé-Radcliffe, d'Angle terre. Sujet: "L'inspection, en trois dimensions, faite de l'air."

Une messe à l'hôtel Meurice

La famille royale d'Espagne y assiste dans ses appartements — Alphonse XIII se rend à Chantilly — Pour mieux protéger les exilés

Paris, 20 (S. P. A.). — Il paraît que la police a demandé à Alphonse XIII de demeurer dans une ville moins grande et moins peuplée que Paris, s'il a l'intention de rester en France. La police a expliqué au roi, dit-on, que dans une ville moins vaste que Paris il sera plus facile de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection des exilés.

Hier après-midi, le roi est allé en automobile à Chantilly afin, paraît-il, de choisir des appartements pour la famille royale et sa suite à l'hôtel de France.

Le matin, une messe a été célébrée à un autel dressé dans les appartements royaux, à l'hôtel Meurice. Le roi, sa famille et leur suite y ont assisté.

L'après-midi, la reine est allée en automobile dans la capitale et les environs, avec son frère, le marquis de Carisbrooke.

Dans la finance

Londres, 20 (S. P. A.). — Le *Sunday Express* dit qu'il apprend que si l'Espagne se prononce en faveur de la république, aux prochaines élections générales, il se peut que le roi Alphonse XIII renonce à jamais au trône pour se livrer à la finance internationale. Ce journal explique que des négociations ont été entamées qui pourraient amener le roi à accepter la présidence d'un trust international d'un capital d'un milliard de dollars pour l'exploitation d'utilités publiques — questions avec lesquelles Alphonse XIII s'est familiarisé, en vue de l'industrialisation de son pays. On dit, affirme le journal, que des financiers ont eu une première entrevue avec le roi il y a six mois, et qu'ils lui ont encore parlé de leur projet pendant le voyage qu'il a fait à Londres pour voir sa belle-mère, la princesse Béatrice. Le monopole en question contrôle d'importantes entreprises en Grande-Bretagne, en France, aux États-Unis, en Italie, en Belgique, en Hongrie, en Espagne, au Portugal et en Argentine. Le président actuel de la compagnie retire un salaire annuel de \$150,000.

D'après un autre journal, le *Daily Mail*, le roi en exil se rendra de Paris à Londres ce soir, en compagnie du duc de Miranda, pour règlement de biens. La reine et leurs enfants resteront à Paris.

Le professeur Jorga est ministre de l'instruction publique, en même temps que premier ministre. Les autres membres du cabinet sont: ministre des finances, M. Titulesco; affaires étrangères, M. Argetoiano; travail, M. Cantacuzino; commerce et industrie, M. Manolesco; transport, M. Valcovici; justice, M. Hamangiu; Agriculture, M. Sisesti; guerre, M. Stephanesco; intérieur, M. Camarasesco.

Quatre maisons incendiées

A Saint-Paul l'Ermite, samedi matin — Aide de Montréal et de l'Assomption

Saint-Paul l'Ermite, 20 — Trois résidences et leurs dépendances, de même que la succursale de la Banque Canadienne Nationale, ont été rasées par le feu samedi matin, vers 2h. 30, au cours d'une conflagration qui a failli détruire tout le village. Les dommages sont évalués à \$25,000, dont une bonne partie est couverte par des assurances. Des pompiers et des appareils à incendie de Montréal et de l'Assomption ont été dépêchés sur les lieux et leur prompt intervention a seule sauvé le village d'une destruction complète.

Le feu a éclaté à 2h. 30 samedi matin dans un hangar situé à l'arrière de la résidence de M. Isidore Brien, qui est gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale. En quelques minutes, la maison de M. Brien et la banque n'étaient qu'une masse de flammes. Le magasin général et la résidence de M. Paul Séguin prirent feu également et furent détruits en quelques minutes. Une autre maison inoccupée, la propriété de M. Euclide Lebeau, fut aussi détruite par l'incendie.

Lorsqu'il réalisa que le village entier était menacé de destruction, le maire Aristide Payette communiqua avec le maire Ludger Parent, de l'Assomption, lui demandant d'envoyer du secours pour combattre les flammes. La cité de l'Assomption avait fait l'acquisition, il y a un mois, d'une nouvelle pompe à incendie. On l'envoya sur les lieux avec un détachement d'hommes. Le capitaine Sainte-Marie et l'ingénieur Paré, de la station du Parc LaFontaine, à Montréal, se rendirent aussi à Saint-Paul avec un détachement de pompiers. A leur arrivée, les flammes s'élevaient dans le ciel et menaçaient des constructions situées de l'autre côté de la route. La chaleur était tellement considérable que tous les carreaux aux fenêtres du magasin général Boyer furent brisés.

Les pompiers firent un si beau travail qu'ils protégèrent les maisons voisines et prévirent ainsi une conflagration. Ils demeurèrent sur les lieux jusqu'à ce que tout fût fini.

Statistiques intéressantes

Québec, 20. (D. N. C.). — D'intéressantes statistiques religieuses concernant la paroisse Notre-Dame de Québec viennent d'être rendues publiques. Elles révèlent que depuis 1621 le nombre des baptêmes inscrits dans les registres s'élève à 100,300 et celui des mariages à 18,500. Le relevé des sépultures ne couvre que la période qui s'étend de 1880 à 1930 et le nombre des décedés atteint 12,200.

Feu M. A. Paterson

M. Alex Paterson, fondateur de la firme Alex Paterson and Company, est mort hier, chez lui, 3467 rue Simpson, après quelques semaines de maladie; il avait 70 ans.

Demi-dictature en Roumanie

Le cabinet Jorga gouverne le pays depuis plusieurs heures — Dissolution imminente du parlement — Des élections — Le roi refuse le cabinet Titulesco

Bucarest, 20. (S. P. A.). — Une demi-dictature ayant pour chef non pas M. Titulesco, mais le professeur Nicolas Jorga, gouverne la Roumanie depuis plusieurs heures. Le professeur Jorga est l'ancien tuteur du roi Carol.

Dans les milieux généralement bien informés, on dit que le nouveau gouvernement se métamorphosera en une dictature véritable, ayant pour chef, en fait, sinon nominalement, le roi Carol lui-même.

Dans l'intervalle, le Parlement sera appelé à donner un vote de confiance au cabinet Jorga. On est à peu près sûr qu'il s'y refusera. Il sera alors dissous et, au lieu de tenir de nouvelles élections, le cabinet gouvernera la Roumanie sans Parlement, à l'instar de la Yougoslavie.

Toutefois, le ministre des finances Argetoiano, que le roi a formellement tenu à inclure dans le nouveau cabinet, a affirmé aux journalistes que le Parlement sera dissous mardi et que des élections auront lieu en moins d'un mois.

A la fin de la semaine, il y a eu de vaines tentatives de formation d'un cabinet d'union nationale ou même simplement de concentration. Le roi a alors demandé à M. Titulesco, ministre de Roumanie à Londres, la formation d'un cabinet d'experts, uniquement en vue d'une élection générale. Le roi a refusé le cabinet de M. Titulesco parce qu'il ne comprenait pas M. Argetoiano et aussi M. Manolesco, ami personnel du roi, qui a précipité la chute du cabinet Mironesco, il y a deux semaines, en démissionnant comme ministre du commerce.

L'ancien premier ministre Julio Manio avait accepté d'appuyer M. Titulesco à condition que fussent exclus MM. Argetoiano et Manolesco. Devant le refus du roi, M. Titulesco a aussitôt résigné ses fonctions de premier ministre et son poste dans la diplomatie, et il a exprimé le regret de ne pas pouvoir quitter Bucarest sur-le-champ, faute de train.

Le cabinet Jorga est un arrangement de fortune. Le roi avait d'abord projeté l'établissement d'une dictature du général Pierre Presan. Les événements d'Espagne l'auraient amené à modifier ce projet.

Le professeur Jorga est ministre de l'instruction publique, en même temps que premier ministre. Les autres membres du cabinet sont: ministre des finances, M. Titulesco; affaires étrangères, M. Argetoiano; travail, M. Cantacuzino; commerce et industrie, M. Manolesco; transport, M. Valcovici; justice, M. Hamangiu; Agriculture, M. Sisesti; guerre, M. Stephanesco; intérieur, M. Camarasesco.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CORDONNIERS-SYNDICATES

Il y aura grande assemblée générale du Syndicat catholique national des cordonniers mercredi soir de cette semaine, à la salle principale des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est.

L'ordre du jour comporte le rapport général des sections, le rapport de l'agent d'affaires, donnera un rapport des activités générales du Syndicat pour le dernier trimestre. Ce rapport sera lu par le secrétaire, M. J. B. Delisle, et sera suivi d'une revue des activités de l'industrie de la chaussure dans la Cité de Montréal. Il sera rendu compte des placements opérés, des demandes de main-d'œuvre faites au Syndicat. Un rapport sera aussi donné sur les problèmes assez nombreux qui ont été soumis à l'attention des officiers.

Tous les membres doivent se faire un devoir d'assister à la séance.

Lundi soir, salle 5, Edifice des syndicats, assemblée du Bureau exécutif général du Syndicat catholique des cordonniers. Rapports des officiers et des délégués. Préparation de l'assemblée générale.

AU CHANTIER MUNICIPAL

Le Syndicat catholique du chantier municipal s'assemble mardi soir, à la salle No. 1, Edifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapports des officiers et des délégués.

Une communication importante des autorités municipales sera soumise à l'assemblée. Rapport du Conseil d'administration. Le mouvement de recrutement au sein des employés de l'incinération va son train et rapidement. Une quarantaine de nouveaux membres ont donné leur adhésion à l'assemblée du 10 avril dernier, tenue à St-Henri. Ces membres seront initiés à l'assemblée de mardi soir. M. A. Charpentier, agent d'affaires, donnera un rapport des activités. Par ordre, A. Bouchard, président.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le Syndicat catholique des charpentiers-menuisiers se réunit ce soir, à la salle No. 1, Edifice des syndicats, 1231, Demontigny est. Rapport de M. J. B. Delisle, agent d'affaires, sur les activités de la quinzaine. Initiation très nombreuse de nouveaux membres. Rapports des comités et des officiers.

M. O. Filion, président du Syndicat et délégué du comité de la Fédération du Bâtiment au grand pèlerinage international catholique à l'occasion du Quarante-neufième anniversaire de la fête de la Vierge, fera ses adieux aux syndiqués. Qu'on vienne en foule.

SYNDICAT DE LA CONFECTION

Le Syndicat catholique des ouvriers de la confection s'assemble ce soir à la salle No. 6, Edifice des syndicats. Rapport de M. C. Bernier, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Par ordre.

TERRASSIERS-MANOEUVRES

Le Syndicat catholique des terrassiers-manoeuvres se réunit ce soir à la salle 2, Edifice des syndicats, 1231, Demontigny est. Initiation de nouveaux membres. Rapport de M. E. Quellet, agent d'affaires, des officiers et des délégués. Par ordre, Z. Santerre, président.

L'un des nôtres

M. CHARLES MANSEAU DEVIENT SECRÉTAIRE-TRESORIER DE LA COMPAGNIE LOSA.

A l'assemblée des actionnaires de la Losa Company of Canada, Ltd., M. Charles Manseau a été nommé secrétaire-trésorier et directeur général des opérations commerciales de cette compagnie au Canada. M. Manseau, citoyen de Montréal, et membre de l'A.C.V., demeure maintenant à Toronto.

La Fédération nationale

Les délégués des différentes associations qui constituent la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste se sont réunies samedi — Rapports intéressants — Le nouveau conseil

Les délégués des différentes organisations qui constituent la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste se sont réunies samedi après-midi pour leur assemblée semi-annuelle qui était tenue cette fois-ci en préparation du prochain congrès. Mme Henri Gérin-Lajoie présidait.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste comprend des sections paroissiales, des comités de dames patronnesses, des écoles ménagères, des cercles d'études, des cercles de jeunes fermières et des associations professionnelles. Les rapports de ces différentes organisations étaient très intéressants. L'Association des employées de magasins, par exemple, offre à ses membres des cours de français, d'anglais, de diction, de solfège et de culture physique. Les membres ont aussi une salle d'amusement et un buffet miniature à leur disposition et on a déjà commencé à travailler pour constituer une bibliothèque. Les membres ont bénéficié de toute une série de conférences données par M. l'abbé Lionel Groulx, M. l'abbé Etienne Blanchard, Mlle Louise Lefebvre, etc.

Les Employées de bureaux ont organisé elles aussi des cours professionnels pour leurs membres. Elles partagent avec les Employées de magasins les cours de diction, de culture physique et de solfège ainsi que la salle d'amusement; elles possèdent leur bibliothèque.

Les ouvrières font donner des cours de coupe et de couture, de broderie, d'anglais, de français, de solfège et de diction pour le bénéfice de leurs membres. Elles possèdent leur propre caisse de secours. L'Association des ouvrières comprend plusieurs sections: Hochelaga (Nativil), qui vient de célébrer son vingt-deuxième anniversaire de fondation. Maisonneuve (Saint-Jean-Baptiste de la Salle), Emard, (Notre-Dame du Perpétuel Secours), Côte-Saint-Paul (Saint-Zotique), Sainte-Hélène, Saint-Henri, Saint-Jean-Berchmans et Saint-Alphonse d'Youville. Il se tient chaque année un concours de propagande entre les différentes sections et la section d'Hochelaga s'est classée régulièrement première depuis quelques années.

L'Association des femmes d'affaires s'intéresse à toutes les questions qui sont de nature à éclairer ses membres pour la conduite de leurs affaires, de leurs entreprises. C'est ainsi qu'elle vient souvent des conférences à venir discuter de questions d'affaires. Cette année, plusieurs membres ont fait un récit de leurs voyages, avec illustration. L'Association contribue aux œuvres de charité par souscription.

L'Association des Aides-maternelles possède son sceau distinctif. "Une veillesse surmontée de la croix rouge, avec feuille d'érable", et sa devise: "Sur les berceaux, la veillesse". Les Aides-maternelles constituent un corps professionnel distinct de gardes-malades; on les reconnaît par le bonnet de l'uniforme qui est bordé d'un filet rouge.

Les cercles de jeunes fermières, d'après le rapport de Mlle Méthol qui les représentent, comptent 15,000 membres distribués en 137 cercles. Elles s'appliquent surtout depuis quelque temps à développer le sens artistique en s'adressant surtout aux jeunes qu'il est encore temps de former.

Mme D'Artois a présenté le rapport de l'hôpital Sainte-Justine; Mme Edouard Montpetit, celui de l'Assistance Maternelle, Mlle Gabriel R. des Isles, celui du comité de la visite des hôpitaux, un comité fondé par la Fédération elle-même pour la visite des hôpitaux non-catholiques; Mlle Graziella Boissonneault, pour le comité de la "Bonne Parole", l'organe de la Fédération qui tient au courant de tout le mouvement social catholique féminin au Canada. Les fédérations paroissiales suivantes ont soumis un rapport: Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve, Saint-Vincent de Paul, Saint-Henri, Nativil d'Hochelaga, Sainte-Hélène, Saint-Stanislas de Kostka et Saint-Lambert.

L'exercice financier de la Fédération se clôt avec une somme de \$1,165.30. On avait au début de l'année une somme de \$1,976.92 en banque; les recettes générales se sont élevées à \$3,878.22. Le Denier national a rapporté une somme de \$1,323.34 et on a reçu des subsides au montant de \$2,000.00, ce qui donne un total de \$9,187.48. Les dépenses se présentent comme suit: dépenses générales, \$2,183.03; achat de débentures, \$1,980.60; indemnités, \$1,740.00; Société nationale de Fiducie, \$763.00; enseignement ménager, \$484.00; enseignement professionnel, \$891.55.

La liste de candidats soumise par l'ancien conseil a été acceptée à l'unanimité.

NOUVEAU CONSEIL

Le nouveau conseil de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste: Mme Henri Gérin-Lajoie, présidente; Mme A. Thibaut, et Mlle F. B. Mathys, vice-présidentes; Mlle G. B. Mathys, secrétaire; Mlle M. Auclair, trésorière; Mme N. Sabourin, économe; Mme A. Berthiaume, Mme E. Bouthillier, Mme E. Brossard, présidente du comité du Denier national; Mme Georges Pelletier, Mlle H. Lefebvre, présidente de l'Association professionnelle des ouvrières; Mme E. Desmarais; Mlle F. Phaneuf, présidente du comité des Oeuvres économiques; Mme A. Martineau; Mlle G. Riballier des Isles, présidente du comité de la visite des hôpitaux; Mme J.-A. Mollereau, présidente de la Fédération paroissiale Saint-Stanislas; Mme E. Letellier de Saint-Just, rédactrice de la "Bonne Parole"; Mlle G. Boissonneault, présidente et trésorière.

CHEZ DUPUIS

Rues Ste-Catherine — St-André — Demontigny — St-Christophe — Plateau 5151

Carpettes à prix spéciaux

Moyennant un léger acompte nous garderons jusqu'à demande les carpettes que vous choisissez.



CARPETTES "WILTON"

Carpettes de qualité supérieure dont les riches dessins ORIENTAUX, conventionnels et autres vous plairont par leurs nuances sombres ou plus pâles. Quatre dimensions à prix variant selon la qualité de la texture:—

6'9" x 9' pieds	9' x 10'6" pieds
24.95	39.95
29.95	48.95
35.00	58.95
44.25	72.50
55.00	87.50

9' x 9' pieds	9' x 12' pieds
38.50	44.95
44.75	56.95
52.50	78.75
60.00	90.00
72.50	100.00

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

Toutes ces carpettes peuvent être achetées en versant un montant en acompte, le solde payable par versements mensuels.

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire
A.-J. Dupuis, v.-p. et dir.-gér.

Albert Dupuis, président
Armand Dupuis, sec.-trés.

et l'on Danse

à l'enlève

MUSIQUE WHITE STAR

Parquet luisant, aux murs et au plafond somptueusement décorés. Un orchestre White Star aux accords entraînants.

Danses impromptu, danses organisées, danses travesties... sont des événements de tous les jours.

Entre temps... jeux sur les ponts, cabaret, concerts, une bibliothèque bien assortie, un fumoir intime et sympathique... toujours quelque chose à faire.



Quel d'étonnant qu'on quitte à regret un navire qui rappelle ce célèbre trio: Majestic, Olympic et Homeric. Embarkez-vous de Montréal, à bord de l'un des populaires White Star: Laurentie, Doric, Megantic.

* LA WHITE STAR PARCOURS LES SEPT MERS DEPUIS 1869

\$350, prix minimum pour un voyage de 30 jours. Toutes dépenses payées. À travers 6 pays. Ceel pour donner une idée des prix modiques de la White Star. Pour plus de renseignements, téléphones, M.A. 7761 ou écrivez Laurent Turcotte, directeur du service français, 483 rue McGill, Montréal.

Avis légaux

District de Montréal
No. A-78866

Cour Supérieure

FRUIT IMPORTERS LIMITED, corps politique et dûment incorporé ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans les cités et districts de Montréal. Demanderesse

— VS —

SEABOARD AIRLINE RAILWAY COMPANY, corps politique et incorporé des États de Virginie et Maryland, tous deux des États-Unis d'Amérique ayant ses sièges sociaux dans la cité de Norfolk, État de Virginie, et dans la cité de Baltimore, État de Maryland, et L. R. POWELL JR., et E. W. SMITH, tous deux de Norfolk, État de Virginie, en leur qualité de représentants de la propriété et franchises de ladite Seaboard Airline Railway Company. Défendeurs.

ORDRE

Il est ordonné aux défendeurs de comparaitre dans le mois.

Montréal, 13 avril 1931.

T. DEPATIE, Député Protonotaire.

Province de Québec
District de Montréal
No. D-81701

Cour Supérieure

PETER LUKIAN, résident de la cité et du district de Montréal. Demandeur.

— VS —

Dame WASELINA KOLENZUK, de la paroisse de St-Claire de Kilkeny, district de Joliette, autorisée à ester en justice par jugement de cette Cour, épouse de J. KOLENZUK, ci-devant fermier de Boukova, État de Roumanie et actuellement de lieux inconnus et personnellement contre ce dernier. Défendresse.

ASSIGNATION

Il est ordonné au défendeur, J. KOLENZUK, de comparaitre dans les huit jours.

Montréal, le 17 avril 1931.

T. DEPATIE, Dép. P. C.S.

Province de Québec
District de Montréal

Cité d'Outremont

Avis public

AVIS PUBLIC en par les présentes donne que les rôles de perception d'impôts indiqués (lesquels couvrent l'année fiscale se terminant le 31 octobre 1931), ont été complétés et déposés au bureau du sous-secrétaire ou toutes personnes obligées au paiement des sommes mentionnées à ces rôles sont tenues de les payer au bureau du sous-secrétaire, dans les vingt (20) jours à compter de la publication des présentes. Supplémentaires.

Rôle général de perception

Rôle spécial de perception pour les services de police et feu

Rôle spécial de perception pour les taxes d'école, sauf la taxe percevable par les commissaires d'école de St-Madeleine

Rôle spécial de perception pour les améliorations locales

Donné en la Cité d'Outremont, ce dix-huitième (18ème) jour d'avril, mil neuf cent trente et un (1931).

E. T. SAMPSON, Greffier.

survenue samedi soir, après une courte maladie.

Lui survivent: sa femme née Eugénie Bélanger, trois fils, MM. Philippe, Vianney et Victor, quatre filles, Juliette (Mme Henri Saint-Cyr de Sainte-Dorothée), Louise-Anna (Mme J.-L. Delisle de Montréal), et Mmes Marie-Louise et Madeleine, quatre frères, MM. Napoléon, Adélaïde, Maitre-boucher, lard, Téléphore et Hormidas, deux

Décès de M. Victor Leduc

On nous prie d'annoncer la mort de M. Victor Leduc, maître-boucher, de l'administration de la "Bonne Parole"; Mme A. Camerlain, présidente de la section provinciale St-Lambert.